



Guide des enseignements



Institut d'études françaises pour étrangers

Table des matières

Pour bien vivre à l'IEFE	5
Une organisation conforme au Cadre Européen de Référence pour les langues	7
Informations générales	9
NIVEAUX A1 ET A2.....	12
NIVEAU B1	17
Cours optionnels B1	21
NIVEAU B2	26
Cours optionnels B2	35
NIVEAUX C1 ET C2	40
Cours optionnels C1 et C2	49
Contacts IEFE.....	57

Pour bien vivre ensemble à l'Institut d'Études Françaises pour Étrangers

Bienvenue à l'I.E.F.E. !

Ce document a pour but de vous apporter le maximum d'informations et de consignes qui vous serviront lors de votre séjour linguistique, tout au long du semestre, dans ces locaux qui sont désormais les vôtres et dans votre apprentissage jusqu'aux contrôles terminaux.

I - La vie à l'I.E.F.E.

Depuis sa création en 1948, notre Institut a toujours veillé à la qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers des cinq continents par une équipe qualifiée, dans des groupes de niveaux homogènes aux effectifs réduits. Une attention particulière est également portée à l'accueil qui vous est réservé afin de vous aider au quotidien dans votre cheminement et faciliter ainsi l'apprentissage de la langue française basé sur le « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues » (C.E.C.R.L.), publié en 2001 par le *Conseil de l'Europe*.

Les cours assurés par des spécialistes de Français Langue Etrangère, avec des outils appropriés à chaque niveau, se déroulent dans des salles de cours équipées de matériel vidéo, deux laboratoires (phonétique et multimédia). Vous disposez également d'un centre d'auto-apprentissage et d'un centre de documentation offrant une diversité de documents pédagogiques, journaux, magazines ainsi que des postes informatiques (Internet - messagerie).

Le statut étudiant au sein de l'Université Montpellier 3 vous permet également de bénéficier de nombreux avantages : accès libre, gratuit et illimité à Internet par Wifi, bibliothèque, restaurant, cafétéria, maison des étudiants, pratique de sports multiples dans des complexes de qualité...

L'I.E.F.E. met à votre disposition un « espace rencontres » où vous pourrez vous détendre, partager une boisson, un repas, le reste du bâtiment étant réservé au seul fonctionnement du centre dans le respect des obligations morales et légales. Vous comprendrez aisément que pour éviter d'éventuelles dégradations, toute boisson autre que l'eau et toute nourriture sont interdites partout ailleurs dans le bâtiment.

Chacun respectera le travail de l'équipe d'entretien. Le maintien de la propreté, de l'hygiène dans tous les lieux de vie communs est essentiel pour le but recherché par tous : le bien vivre ensemble.

Notre établissement, symbole même de la diversité, est un lieu d'échanges et de rencontres qui permet de vivre ensemble dans la convivialité, la tolérance, le respect de chacun dans sa différence en privilégiant la politesse, l'écoute de tous, la solidarité envers toute personne qui pourrait avoir des problèmes divers (intégration culturelle, adaptation, apprentissage...). Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec l'un de vos professeurs pour évoquer avec lui les difficultés éventuelles et les projets susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'Institut.

L'équipe enseignante et administrative, très attachée au respect de la charte de la laïcité dans les services publics souhaite qu'elle soit appliquée par tous.

Afin que vos cours ne soient pas perturbés par le bruit, il vous est recommandé de ne pas parler devant les salles de cours. Pour ne pas gêner vos camarades dans leurs études et les professeurs dans leur enseignement, vous éteindrez en salles de cours téléphones portables, MP3, enregistreurs... Vos ordinateurs portables pourront être utilisés en classe seulement pour la prise de notes, la présentation d'exposés oraux ou pour la rédaction d'un devoir avec autorisation de l'enseignant.

Vous prendrez soin du matériel mis à votre disposition dans le centre de documentation, dans les laboratoires de phonétique et multimédia qui ne sont pas en accès libre.

Au centre de documentation, vous pouvez utiliser quand vous le souhaitez les ordinateurs en libre accès. L'usage Internet à but universitaire est libre dans la limite du respect des autres et des possibilités légales.

Si vous avez une remarque, une suggestion ou une réclamation à nous adresser concernant les locaux ou, de manière plus générale, votre vie quotidienne à l'IEFE, n'hésitez pas à nous le faire savoir (accueil, mèl, rendez-vous avec la direction).

II - L'enseignement

Pour assurer la qualité de votre apprentissage en immersion dans la culture et la langue françaises, une présence et un travail réguliers vous sont demandés.

En classe, dans votre intérêt, vous vous adresserez en français aux étudiants et aux enseignants.

Par respect du groupe et pour le bon déroulement du cours, la ponctualité de chacun est obligatoire. À chaque début de cours, l'enseignant fait l'appel des étudiants. Les absences répétées sont communiquées à l'équipe enseignante et à l'administration. Vous préviendrez le professeur (et/ou le secrétariat) en cas d'absence qui devra être justifiée : raison médicale (certificat médical), démarches en Préfecture...

L'assiduité et la participation seront prises en compte dans le contrôle continu.

Un travail régulier à la maison s'avère essentiel à votre apprentissage. Il sert à renforcer et à mémoriser les enseignements vus en classe et vous garantissent une progression certaine tout au long du semestre. Vos enseignants vous donneront régulièrement des devoirs que vous rendrez aux dates fixées. Ils seront corrigés mais non notés.

À tous les niveaux, deux ou trois tests de contrôle continu par compétence et un contrôle terminal sont prévus. Aucun contrôle de rattrapage n'est autorisé. Vos professeurs vous rappelleront les consignes à respecter pour le bon déroulement de ces contrôles.

Notre équipe vous souhaite de vivre ensemble une expérience enrichissante.

UNE ORGANISATION CONFORME AU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (C.E.C.R.L.)

Depuis la rentrée 2007, l'I.E.F.E. a décidé d'aligner l'apprentissage de la langue sur le « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues » (C.E.C.R.L.) publié en 2001 par le Conseil de l'Europe.

Ce cadre définit six niveaux de compétences en langues, de A1 « Découverte » à C2 « Utilisateur expérimenté » s'exprimant couramment sur des sujets complexes :

A : Utilisateur Élémentaire	A1	Introductif ou Découverte
	A2	Intermédiaire ou Survie
B : Utilisateur Indépendant	B1	Niveau Seuil
	B2	Niveau Indépendant
C : Utilisateur Expérimenté	C1	Autonome
	C2	Maîtrise

L'étude de la langue à l'I.E.F.E. comprend donc six étapes : A1, A2, B1, B2, C1 et C2. Chaque étudiant sera placé, en fonction de son niveau d'entrée déterminé par un test de placement, dans un groupe correspondant à une de ces six étapes.

Les diplômes universitaires délivrés indiquent le niveau atteint dans le Cadre Européen :

Le Diplôme Universitaire d'Études Françaises : niveau A1 (DUEF A1)

Le Diplôme Universitaire d'Études Françaises : niveau A2 (DUEF A2)

Le Diplôme Universitaire d'Études Françaises : niveau B1 (DUEF B1)

Le Diplôme Universitaire d'Études Françaises : niveau B2 (DUEF B2)

Le Diplôme Universitaire d'Études Françaises : niveau C1 (DUEF C1)

Le Diplôme Universitaire d'Études Françaises : niveau C2 (DUEF C2)

Ceci permet une meilleure lisibilité de votre diplôme et de votre niveau atteint aux plans européen et international.

Bonne année à l'I.E.F.E.

Jacques DEKEISTER
Directeur des Études

UTILISATEUR EXPERIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il / elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une discussion avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans des domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Institut d'Études Françaises pour Étrangers

PROFESSEURS RESPONSABLES DE NIVEAU

Pour chaque niveau, les professeurs responsables (« régulateurs de niveau ») assurent des permanences en salle I 201 pendant les 2 premières semaines :

Niveaux A1 et A2 : Mme GIRAULT

Niveau B1 : Mme BEN ARFA

Niveau B2 : M. GOMEZ

Niveaux C1 et C2 : Mme ASSO

Vous pouvez vous adresser à eux en cas de problème. L'horaire des permanences sera affiché au secrétariat.

EMPLOI DU TEMPS « AMÉNAGÉ »

Si vous avez des difficultés à suivre tous les cours de votre groupe (jeunes filles au pair, travail à temps partiel...) vous pouvez demander aux professeurs responsables de votre niveau un programme « aménagé ». **Vous devez fournir un contrat de travail ou une lettre de l'employeur.**

DÉLÉGUÉS DE CLASSE

Dans chaque groupe, vous élisez un délégué. Il sera votre porte-parole auprès des enseignants ou de la direction. L'équipe de direction recevra les délégués au cours du semestre.

CONTRÔLES CONTINUS ET CONTRÔLE TERMINAL

Contrôles continus

Vos professeurs vous donneront un certain nombre de devoirs (en classe, à la maison). Ils vous préciseront les modalités de cette évaluation. **Vous devez être présent aux différents contrôles organisés pour obtenir votre diplôme.** En cas de problème, prévenez votre professeur (apportez un certificat médical si vous êtes malade).

Contrôle terminal

Les dates figurent sur le calendrier qui vous a été remis lors de votre pré-inscription.

Si vous êtes absent (maladie, départ avant l'examen...), vous recevez seulement un relevé des notes obtenues aux contrôles continus, vous ne pourrez pas obtenir votre diplôme

Si vous devez quitter l'Institut avant le jour de la remise des notes, vous laisserez au secrétariat une enveloppe timbrée avec votre adresse pour l'envoi de vos résultats

Déroulement des épreuves :

Vous devez arriver 30 minutes avant le début de l'épreuve et remettre votre carte d'étudiant. Vous devez respecter les consignes rappelées sur les sujets d'examen. *Dans tous les cas, les téléphones portables sont interdits ainsi que tout outil électronique. Le non-respect des consignes d'examen entraînerait l'annulation immédiate de la copie.* Vous restituez votre copie et vous émergez le listing à la fin de l'épreuve avant de récupérer votre carte.

ASSIDUITÉ

Vous devez être présent à tous les cours : ceci permettra à l'ensemble de votre groupe de progresser de manière harmonieuse. En cas d'absence, prévenez votre professeur.

COURS OPTIONNELS : ORGANISATION DES « PARCOURS » DISCIPLINAIRES ET CULTURELS

Du niveau B1 au niveau terminal C2, vous devez choisir **deux cours optionnels** parmi les cinq ou six proposés pour chacun de ces niveaux. Certains cours optionnels sont proposés sur deux, trois, voire quatre niveaux, vous permettant de suivre un parcours disciplinaire et culturel.

Atelier d'écriture (option presse – journalisme) : C1 et C2

Cinéma : B1, B2, C1 et C2

Culture et Patrimoine : B1

Français des sciences de la vie et de la terre : B2, C1 et C2

Français de la vie économique et sociale et français des affaires : B1, B2, C1 et C2

Histoire de l'art : B1, B2, C1 et C2

Littérature : B1, B2, C1 et C2

Théâtre : B1 et B2

Si vous suivez **pendant deux semestres au moins** (soit 39 heures de cours) l'un de ces parcours, vous pourrez obtenir, **si vous le souhaitez**, une attestation.

BIBLIOTHÈQUE (salle I 101)

Vous pouvez y trouver la presse régionale et nationale, ainsi que de nombreux ouvrages sur des sujets divers. Des ordinateurs avec accès Internet sont à votre disposition.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h15 à 18h15.

ESPACE RENCONTRES

La salle 08 du bâtiment Ionesco vous est réservée pour vos moments de repos et de rencontre.

EXAMENS NATIONAUX DU DELF ET DU DALF

L'IEFE est centre d'examen du Delf-Dalf (B2, C1 et C2). Se renseigner à l'accueil.

RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTION ET LES ENSEIGNANTS

M. DEKEISTER, Directeur des Etudes, reçoit le lundi, de 14h30 à 16h et le vendredi, de 9h30 à 11h ou sur rendez-vous, bureau I 04.

Mme ALVAREZ, Responsable administrative, reçoit sur rendez-vous, bureau I 06.

Nous vous rappelons que les professeurs sont toujours prêts à vous renseigner et à vous aider en cas de difficultés : n'hésitez pas à leur parler ou à leur demander un rendez-vous.

Au rez-de-chaussée, vous trouverez des boîtes aux lettres pour le courrier qui leur est destiné.

DÉPART ANTICIPÉ (avant la fin des cours)

Vous devez prévenir vos professeurs.

Vous laisserez au secrétariat une enveloppe timbrée avec votre adresse pour l'envoi de vos résultats.

L'Université Paul-Valéry

COURS EN « AUDITEUR LIBRE »

Vous pouvez suivre en « auditeur libre » (sans passer les examens) les cours « magistraux » de l'université avec les étudiants français. Vous pourrez consulter la liste des enseignements dans le guide de l'étudiant qui vous a été remis lors de votre inscription.

« MAISON DES ÉTUDIANTS » (M.D.E.)

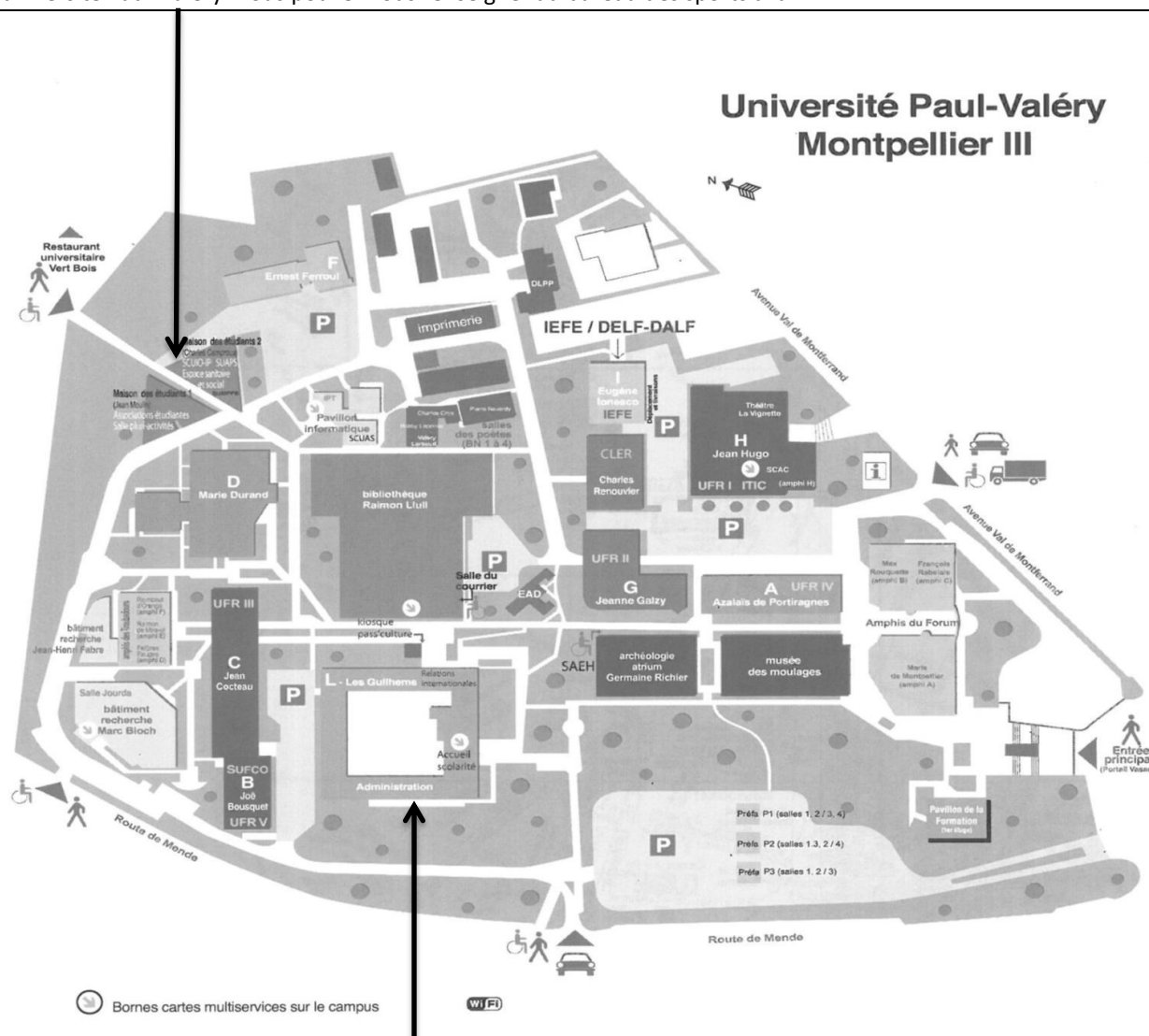
Elle est ouverte à vous tous et vous propose un certain nombre d'activités socio-culturelles (concerts, conférences, débats, associations...). N'hésitez pas à aller vous renseigner !

MÉDECINE PRÉVENTIVE - INFIRMIERIE

À la « M.D.E. » (Maison des Étudiants, cf. votre plan de l'université).

SPORT

Pour une somme de 25€ (tarif 2013-2014), vous pourrez pratiquer un grand nombre de sports organisés par l'université Paul-Valéry. Vous pouvez vous renseigner au bureau des sports à la « M.D.E. ».



SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

(Bâtiment Administratif, 2^{ème} étage)

Pour vous inscrire au TCF/DAP (test linguistique d'accès à l'université, en février)

Pour vous inscrire à l'université Paul-Valéry

CAFÉTÉRIA DE L'UNIVERSITÉ

Il existe une cafétéria à l'université, dans le bâtiment administratif « Les Guilhems ».

NIVEAUX A1 et A2

NIVEAU A1 (DUEF A1) - DÉCOUVERTE

NIVEAU A2 (DUEF A2) - SURVIE

Supports d'enseignement

- Méthodes élaborées à partir des directives du Cadre européen commun de référence pour les langues (C.E.C.R.L.)
- Documents audio et vidéo, articles de presse ...

Organisation des cours

Le cursus est de 16 h hebdomadaires sur 13 semaines.

Quelques activités socioculturelles seront organisées (Ex. : visite de Montpellier, d'une cave viticole, d'un musée...). Les cours se dérouleront à l'IEFE dans des salles de cours équipées (matériels audio et vidéo) et dans le laboratoire de phonétique.

Évaluation

Le Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises : Niveau A1 (DUEF A1) et Niveau A2 (DUEF A2) vous est délivré si vous obtenez la moyenne (10/20) à l'ensemble de l'évaluation après l'addition des notes obtenues lors du contrôle continu (assiduité obligatoire) et de celles obtenues lors du contrôle terminal.

Chaque compétence est notée sur 20 au Contrôle Continu et au Contrôle Terminal :

- Compréhension orale et Production orale
- Phonétique
- Orthographe
- Compréhension écrite et Expression écrite
- Grammaire

NIVEAU A1 (DUEF A1)- DÉCOUVERTE

Ce cours s'adresse à des étudiants débutants ou ayant quelques notions de langue française et valorise les premiers acquis.

OBJECTIFS

Proposer les éléments de base permettant à ces étudiants de : **Comprendre, Parler, Écrire en français** de façon simple en mettant en œuvre les compétences lexicales, grammaticales, sémantiques, phonologiques et orthographiques.

Comprendre	Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.
Parler	Prendre part à la conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que de répondre à de telles questions.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.
Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	

COMPÉTENCES COMMUNICATIVES LANGAGIÈRES VISÉES

1) Compétence grammaticale

- conjugaisons : présent, passé composé, imparfait, futur, impératif
- nombre et genre des noms et des adjectifs
- les déterminants : articles définis, indéfinis, partitifs, possessifs et démonstratifs
- phrase simple : affirmative, négative, interrogative et exclamative
- pronoms : sujets, toniques et COD (le, la, les)
- mots invariables : prépositions et adverbes

2) Compétence lexicale

Vocabulaire de la vie quotidienne : salutations, formules de politesse, présentations, professions, famille, habitat, alimentation, habillement, orientations spatio-temporelles...

3) Compétence sémantique

Sensibiliser l'étudiant au sens des mots : relation du mot et du contexte, travail sur les synonymes et les antonymes ...

4) Compétence phonologique

- Reconnaître les phonèmes dans un corpus de phrases
- Relation phonie/graphie
- Prosodie : rythme et intonation
- Elision
- Liaisons

5) Compétence orthographique

- Connaissance de l'alphabet
- Reconnaissance de l'écriture cursive en minuscules et majuscules
- Les signes de ponctuation et leur usage
- Savoir reproduire de courtes expressions et des mots familiers

6) Contenus socioculturels

Approche et comparaison de quelques aspects culturels et sociaux relatifs à la vie quotidienne et au patrimoine de la France et de ses habitants.

NOTATION DUEF A1

COMPÉTENCES	CONTRÔLE CONTINU CC	CONTRÔLE TERMINAL CT
Compréhension orale	/20	/20
Production orale	/20	/20
Phonétique et orthographe	/20	/20
Compréhension écrite	/20	/20
Expression écrite	/20	/20
Grammaire	/20	/20
TOTAL	/120	/120
	TOTAL GÉNÉRAL	/240
	MOYENNE	/20

À la fin du semestre, vous pourrez retirer au secrétariat un relevé de notes et un diplôme à une date qui vous sera précisée.

NIVEAU A2 (DUEF A2)- SURVIE

PRÉ-REQUIS

Vous devez avoir atteint le niveau A1. Le niveau A2 se situe dans la même perspective d'apprentissage que le niveau A1 valorisant les premiers acquis.

OBJECTIFS

Comprendre	Ecouter	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.
	Lire	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.
Parler	Prendre part à la conversation	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.
Écrire	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	

COMPÉTENCES COMMUNICATIVES LANGAGIÈRES VISÉES

1. Compétence grammaticale

- déterminants : articles, adjectifs possessifs, démonstratifs et indéfinis
- pronoms : personnels, relatifs, interrogatifs, possessifs et démonstratifs
- adjectifs : place, comparatifs et superlatifs
- conjugaisons : Indicatif, conditionnel de politesse, subjonctif, impératif, gérondif
- connecteurs spatio-temporels
- discours rapporté au présent

2. Compétence lexicale

Approfondissement du vocabulaire du Niveau A1 (Découverte)

Expression des sentiments, d'une opinion, d'un point de vue, d'un jugement...

3. Compétence sémantique

Approfondissement des notions de sémantique acquises en A1

4. Compétence phonologique

- Reconnaître les phonèmes dans un corpus de phrases
- Relation phonie/graphie
- Prosodie : rythme et intonation
- Discrimination des phonèmes
- Elision, liaisons

5. Compétence orthographique

- Les signes de ponctuation et leur usage
- Savoir orthographier les mots du vocabulaire acquis

6. Contenus socioculturels

Connaissance et comparaison de quelques aspects culturels et sociaux relatifs à la vie quotidienne et au patrimoine de la France et de ses habitants

NOTATION DUEF A2

COMPÉTENCES	CONTRÔLE CONTINU CC	CONTRÔLE TERMINAL CT
Compréhension orale	/20	/20
Production orale	/20	/20
Phonétique et orthographe	/20	/20
Compréhension écrite	/20	/20
Expression écrite	/20	/20
Grammaire	/20	/20
TOTAL	/120	/120
	Total général	/240
	Moyenne	/20

À la fin du semestre, vous pourrez retirer au secrétariat un relevé de notes et un diplôme à une date qui vous sera précisée.

NIVEAU INDÉPENDANT

NIVEAU B1 (DUEF B1) - SEUIL

Pré-requis

Objectifs

Organisation des cours

- 1) Les cours de langue française
- 2) Les cours optionnels
- 3) Les supports
- 4) Les tâches

Contenu grammatical

Évaluation et diplôme

Cours optionnels : descriptifs

PRÉ-REQUIS

Pour accéder au niveau B1 vous devez avoir acquis les compétences d'un utilisateur élémentaire.

Vous devez pouvoir écouter et comprendre des expressions et un vocabulaire relatifs à ce qui vous concerne de près : la famille, les achats, l'environnement proche, le travail. Vous devez saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs. Vous devez pouvoir lire des textes courts très simples, trouver une information particulière dans des documents courants et comprendre des lettres personnelles simples. Vous devez pouvoir prendre part à une conversation pour communiquer dans des situations simples et habituelles qui ne demandent qu'un échange d'informations simples sur des sujets familiers. Vous devez savoir parler en utilisant une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples les gens qui vous entourent, vos conditions de vie, votre formation et votre activité professionnelle. Vous devez savoir écrire des notes et des messages simples et courts, une lettre personnelle très simple (par exemple : une lettre de remerciements).

Les connaissances grammaticales indispensables sont celles du niveau A2 avec notamment :

- les conjugaisons des verbes réguliers et irréguliers fréquemment utilisés aux présent, futur, imparfait, passé composé, conditionnel présent, subjonctif présent aux formes active, passive et pronominale
- les pronoms personnels et pronoms relatifs simples.

OBJECTIFS

Les objectifs du B1 correspondent au niveau seuil d'un utilisateur tels qu'ils sont décrits dans le tableau ci-dessous. La plupart de ces compétences devront être acquises à la fin du semestre, certaines néanmoins pourront être encore en cours d'acquisition, ce qui apparaîtra dans la fiche d'évaluation de fin de semestre.

ORAL	
COMPRENDRE	- Comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant. - Comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts.
	Reconnaître les points significatifs d'un document audio ou vidéo (émission de radio ou de télé par ex.), sans comprendre nécessairement le détail.
PRODUIRE	S'exprimer avec une certaine aisance, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.
	Développement thématique : Raconter ou décrire quelque chose de simple et de linéaire avec une relative aisance.

ÉCRIT	
COMPRENDRE	Lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.
	Lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.
PRODUIRE	Produire des textes : <ul style="list-style-type: none">• Des textes structurés sur des sujets variés, liés à son quotidien et à ses intérêts.• Description d'un événement, d'un voyage récent réel ou imaginé.• Rapports très brefs de forme standard conventionnelle qui transmettent des informations factuelles courantes et justifient des actions.• Lettres personnelles décrivant en détail des expériences, sentiments et événements.

CONNAISSANCES GRAMMATICALES À ACQUÉRIR:

Production écrite :

- Maîtrise les formes verbales les plus courantes (présent, passé composé, futur, futur antérieur, plus que parfait de l'indicatif, impératif et subjonctif présent).
- Connaissance des marqueurs les plus fréquents de la cause, la conséquence, l'opposition, le but, la condition et l'hypothèse, le temps et la comparaison.

Production orale :

- Utilise correctement les formes verbales les plus courantes (présent, passé composé, futur, futur antérieur, plus que parfait de l'indicatif, impératif et subjonctif présent), adaptées au type de discours choisi (description, narration, explication.....)
- Montre sa connaissance des marqueurs les plus fréquents de la cause, la conséquence, l'opposition, le but, la condition et l'hypothèse, le temps, la comparaison.

ORGANISATION DES COURS

Le cursus est de 16h de cours de langue et culture par semaine, soit 13h de cours de langue française et 3h à choisir dans une offre de cours optionnels présentant la culture et la société décrits dans les pages suivantes.

Les cours de langue

Après un test de placement effectué à leur arrivée, les étudiants sont répartis pour le semestre dans des groupes de même niveau de français, groupe de 18 étudiants environ. Les cours se déroulent dans des salles de classe équipées de matériel audiovisuel, en laboratoire de langue ou en laboratoire multimédia.

L'assiduité à ces cours est obligatoire pour l'obtention du diplôme de fin de semestre.

Les cours optionnels

Les étudiants doivent choisir obligatoirement, en fonction de leurs centres d'intérêt ou de leurs besoins, **deux** cours optionnels parmi six offerts à l'ensemble du niveau B1 :

Cinéma ; Culture et patrimoine ; Français de la vie économique et sociale ; Histoire de l'art ; Littérature et Théâtre, le descriptif de chacun de ces cours se trouve en fin de chapitre.

Vous devrez vous inscrire à 2 cours optionnels auprès du secrétariat dès la deuxième semaine de cours. Les cours se déroulent sur 13 semaines, l'évaluation a lieu la dernière semaine de cours.

L'assiduité à ces 2 cours est obligatoire.

Les supports

Les supports sont divers et variés : documents vidéo ou audio, films, articles de presse, B.D., romans ou nouvelles, ainsi que des manuels d'entraînement pour l'acquisition des structures grammaticales. Certains romans et nouvelles par exemple seront choisis en accord avec les étudiants et en fonction des objectifs d'apprentissage du niveau B1.

Les tâches

En fonction des objectifs cités ci-dessus, les tâches visent à l'amélioration des quatre compétences de compréhension et production orales et écrites. Ce sont des activités individuelles ou en petits groupes, dans la classe et à l'extérieur de la classe.

CONTENU GRAMMATICAL

Pronoms et adjectifs : Les indéfinis et les pronoms relatifs composés

Modes et temps : Le futur antérieur / Le conditionnel présent et passé / Le subjonctif présent et passé / Le gérondif

Relations logiques : La cause, la conséquence, le but / La concession, l'opposition / L'hypothèse et la condition

Structure de la phrase : Le discours rapporté au passé

ÉVALUATION ET DIPLÔME

Contrôle continu

L'évaluation formative des compétences est effectuée en continu.

Toutes les productions des étudiants sont évaluées par des notes ou des appréciations qui tiennent compte de leurs efforts et de leur implication dans l'activité.

La moyenne de ces notes donne la note de **contrôle continu** qui s'ajoute à celle du contrôle terminal.

Contrôle terminal

Les quatre compétences de compréhension et expression écrites et orales sont évaluées par un examen terminal qui a lieu après 13 semaines de cours.

L'acquisition de ces compétences est certifiée par le **Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises : Niveau B1 (DUEF B1)** - diplôme délivré par l'Université Paul-Valéry.

Ce diplôme est délivré aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale d'au moins 10/20.

NOTATION DUEF B1

<i>Compétences</i>	<i>Contrôle continu</i>	<i>Contrôle terminal</i>
Compétences linguistiques		
Grammaire - syntaxe	/20	
Grammaire - temporalité	/20	/20
Phonétique	/20	
Compétences de l'oral		
Compréhension orale	/20	/20
Production orale / exposé	/20	/20
Compétences de l'écrit		
Compréhension écrite	/20	/20
Production écrite	/20	/20
2 cours optionnels au choix :		
Cinéma		/20
Culture et patrimoine		/20
Français de la vie éc. et soc.		/20
Histoire de l'Art		/20
Littérature		/20
Théâtre		/20
Total	/140	/140
	/280	

À la fin du semestre, vous pourrez retirer au secrétariat un relevé de notes et un diplôme à une date qui vous sera précisée.



**Cours optionnels
Niveau B1**

Cinéma

Culture et Patrimoine

Français de la vie économique et sociale

Histoire de l'Art

Littérature

Théâtre

Pendant la première semaine uniquement, vous avez la possibilité d'assister à tous ces cours (présentation du programme).

Dès la deuxième semaine, vous devrez vous inscrire à 2 cours optionnels auprès du secrétariat.

Les cours se déroulent sur 13 semaines, l'évaluation a lieu la dernière semaine de cours.

L'assiduité à ces 2 cours est obligatoire.

CINÉMA - MM. BOULANGÉ – CANTIÉ – ROLOT - 3H HEBDOMADAIRES

OBJECTIFS

- Quelques pages de l'Histoire de France racontées par le cinéma.
- Richesse et diversité de la culture française dépeinte par le cinéma
- Découverte du patrimoine cinématographique français : ses auteurs, ses courants et ses œuvres marquantes, classiques et contemporaines.

ORGANISATION

Chaque séance donnera lieu à la projection d'un film suivie d'une discussion orientée sur les sujets et problématiques soulevés par l'œuvre.

Les cours de premier semestre, assurés par MM.Rolot (7 séances) puis Cantié (6 séances) seront consacrés à l'histoire de France au cinéma.

Les cours de second semestre, assurés par MM.Boulangé (6 semaines) puis Cantié (7 semaines) seront consacrés à la manière dont le cinéma évoque la culture et le patrimoine français.

ÉVALUATION pour chacun des deux semestres :

Contrôle continu : 2 évaluations écrites par semestre (mi-parcours et dernière séance).

CULTURE ET PATRIMOINE - M. J. DEKEISTER - 1H 30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIF

- En partant de nos villes, de nos monuments et de certains aspects de notre culture, étudier quelques événements et courants de pensée qui ont marqué notre histoire et constituent des fondements de la France d'aujourd'hui.
- Sensibiliser à la nécessité de faire connaître et de conserver cet héritage culturel.

CONTENU

- L'héritage romain en France et autour de la Méditerranée : villes, monuments, langues et cultures.
- Art et religion au Moyen-âge : le temps des cathédrales gothiques en France et en Europe.
- Conserver pour transmettre : l'UNESCO et le « patrimoine mondial de l'humanité ».
- Patrimoine et société : quelques objets et symboles témoins et acteurs de l'histoire :
 - Les artistes et la Révolution Française.
 - Symboles d'hier et d'aujourd'hui.
 - La Tour Eiffel, les artistes et l'âge industriel.

ORGANISATION

Les étudiants travailleront à partir de documents écrits (fascicule de cours) donnés par le professeur et de documents vidéo. Chaque thème correspond à 2 ou 3 séquences.

ÉVALUATION

Le programme et les modalités seront clairement précisés aux étudiants.

BIBLIOGRAPHIE

Des lectures complémentaires peuvent être proposées.

FRANÇAIS DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE - MME I. BERT

1H30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIFS

- Acquérir le vocabulaire de base du Français de la Vie Economique et Sociale.
- Découvrir l'actualité socio-économique française.
- Être capable de lire, comprendre les documents liés au domaine et d'en faire un compte rendu oral et écrit.

CONTENU

Le cours sera organisé autour des thèmes suivants :

- France et les Français
 - présentation de la France
 - l'évolution démographique
 - la famille française
 - vivre tous ensemble : les relations intergénérationnelles
- Le travail
 - la population active
 - les inactifs
 - la vie en entreprise
 - la recherche d'emploi
 - le contrat de travail (CDI, CDD...)
 - le salaire
 - la durée légale du travail (les 35 heures, les congés payés, les RTT...)
- La place de la femme dans la société française
 - la lutte
 - la notion de parité

ORGANISATION

Des documents authentiques de la presse générale et spécialisée adaptés à la réalité socio-économique seront distribués en cours sous forme de fascicule et serviront de base pour travailler sur le compte-rendu oral et écrit, la compréhension de textes, l'analyse d'un tableau ou d'un graphique et la prise de notes. Vous travaillerez également sur des fiches de vocabulaire. Pendant les cours, les documents écrits pourront être complétés par des reportages vidéo, journaux télévisés, publicités...

ÉVALUATION (à préciser en début de semestre)

BIBLIOGRAPHIE

Il est recommandé de vous tenir informé(e) de l'actualité par la presse, la télévision, Internet.

HISTOIRE DE L'ART - M. A. RANIERI - 1H30 HEBDOMADAIRE

CONTENU

<i>SEMESTRE 1</i>	<i>SEMESTRE 2</i>
Histoire de la peinture en France au XIX ^e siècle. De l'anticomanie à la naissance de la modernité. L'esthétique néo-classique : David, Ingres. Le Romantisme en peinture : Géricault, Delacroix. La peinture réaliste : Courbet, Manet. Monet et le groupe des Impressionnistes.	Aspects des esthétiques des Avant-gardes européennes. Arts Plastiques. 1905-1930 Le Cubisme. Le Futurisme italien. L'Expressionnisme. L'influence des Arts Primitifs. L'objet et le réel après-guerre : Pop Art et Nouveau Réalisme.

ÉVALUATION (à préciser en début de semestre)

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'Art au XX^e siècle - TASCHEN

Histoire de l'Art - Hachette Éducation

Histoire de l'Art - Époque contemporaine – Flammarion.

LITTÉRATURE - MME M. PUJOL - 1H30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIFS

La lecture d'extraits d'œuvres littéraires permettra d'observer, de comprendre, d'analyser des textes afin de construire leur(s) sens ; elle amènera également les apprenants à développer leur capacité à interpréter une œuvre littéraire en langue étrangère, dans le but de prendre plaisir à la lecture de textes littéraires rédigés en français.

PROGRAMME ET ORGANISATION DES SÉANCES

Les 12 séances seront organisées en séquences pédagogiques centrées sur un objectif spécifique. Chaque séquence pédagogique réunira plusieurs textes, mis en parallèle dans un projet de lecture. Dans le cadre de ces séquences pédagogiques, nous appuierons notre analyse de l'écriture littéraire sur des outils d'analyse du texte littéraire, en fonction de la spécificité de chaque texte (les champs lexicaux, le point de vue, la voix du narrateur, le jeu des temps, la construction des phrases, le langage théâtral, des éléments de versification ...). Réalisations de travaux communs d'écriture en classe : poésies, portraits ...

Quelques séquences pédagogiques prévues :

- L'expression du comique, dans quelques extraits de pièces de théâtre ;
- Les débuts de romans : l'entrée du lecteur dans un roman ;
- Le travestissement animal et la critique sociale dans quelques fables de Jean de La Fontaine ;
- Le portrait : caractérisation des personnages.

Contrat pédagogique : les textes seront distribués au préalable aux étudiants. Ils devront être lus à la maison afin de pouvoir être étudiés en classe. En effet, une lecture individuelle et préparée permettra aux apprenants d'acquérir un vocabulaire nouveau, indispensable à la découverte et l'étude des textes.

ÉVALUATION

Une évaluation aura lieu la 13^{ème} semaine. Un extrait d'œuvre littéraire sera proposé ; afin de permettre l'accès au sens et l'analyse de l'extrait étudié, des questions amenant les apprenants à observer puis à interpréter le texte seront posées.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Extraits d'œuvres littéraires françaises et francophones. Les textes littéraires seront choisis parmi des œuvres du XVII, XIX et XX siècles.

PRATIQUE THÉÂTRALE EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

MISE EN VOIX ET EN ESPACE DE TEXTES DRAMATIQUES OU POÉTIQUES

MME G. PIERRA - 2H HEBDOMADAIRES - ASSIDUITE INDISPENSABLE

OBJECTIF

L'objectif de ce cours d'initiation à la pratique théâtrale en français langue étrangère est de stimuler votre expression orale et de vous sensibiliser à des œuvres du répertoire pour que vous puissiez créer collectivement la mise en voix et en espace de textes dramatiques ou poétiques. Les textes vous seront communiqués le premier cours ainsi que les modalités détaillées du travail demandé.

CONTENU ET DÉROULEMENT

Pour mener à bien ce projet artistique, des techniques de base d'initiation au théâtre vous seront transmises afin que vous puissiez réaliser ce travail scénique de la parole et du corps avec votre sensibilité et votre imagination. Ainsi, afin d'aboutir à la réalisation collective d'un spectacle, divers exercices vous seront proposés: relaxation, travail du corps et de la voix créatifs, improvisations, interprétations des textes pour que soit facilitée la création de la mise en voix et en espace des œuvres.

ACQUISITIONS

Cette mise en jeu coactive de la parole et du corps par l'interprétation coopérative des textes suscite un déblocage et une amélioration de l'expression en langue étrangère articulée à un vécu subjectif de la langue et de la culture nouvelles. Cela inclut évidemment une progression phonétique et prosodique importante par le biais de la diction expressive des textes ainsi qu'une communication authentique au sein du groupe classe se transformant peu à peu en véritable groupe de théâtre interculturel.

ÉVALUATION

Trois évaluations de contrôle continu seront effectuées sous forme de spectacles filmés à des fins pédagogiques:

- une répétition publique du travail en évolution vers le milieu du semestre : 50 % de la note.

- un spectacle de conclusion des travaux du semestre (date à préciser) : 50 % de la note.

À chacune des deux représentations l'évaluation (note sur 10) prendra en compte 4 facteurs:

- l'implication dans le travail de groupe,
- la qualité du travail du texte,
- la compétence de mouvement ou postures à même d'inventer un espace dans le rapport à l'œuvre (création d'un plan de scène)
- la présence régulière au cours.

BIBLIOGRAPHIE

Le nom de l'œuvre à travailler sera communiqué dès le premier cours.

NIVEAU B2 (DUEF B2) - INDÉPENDANT

Pré-requis

L'organisation

- 1) Les cours de langue française**
- 2) Le cours de civilisation**
- 3) Les cours optionnels**

Objectifs et contenu des enseignements de langue française

- 1) Compétences linguistiques**
- 2) Compétences de réception**
- 3) Compétences de production**

Matériel pédagogique

Évaluation

Les cours optionnels : descriptifs

PRÉ-REQUIS

« Il faut considérer que chaque niveau recouvre les niveaux qui lui sont inférieurs. Cela signifie qu'un usager au niveau B2 (*Niveau avancé, ou utilisateur indépendant*) est capable de tout ce qui est décrit en B1 (*Niveau seuil*) » (CECR, chapitre 3.7). Il a donc atteint en grande partie les objectifs décrits dans le référentiel du niveau B1 (Guide des Enseignements, chapitre précédent).

Le tableau ci-dessous ébauche par ailleurs un **outil d'auto-évaluation** susceptible d'aider les apprenants à retrouver leurs principales compétences langagières (CECR, chapitre 3.4).

Écouter	Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
Lire	Comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Comprendre la description d'événements, l'expression des sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
Prendre part à une conversation	Faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers, d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
S'exprimer oralement en continu	S'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Pouvoir brièvement donner les raisons ou explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
Écrire	Écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

ORGANISATION DES COURS

L'emploi du temps hebdomadaire est de **16 heures**. Il comprend des enseignements de *langue française* pour une durée de 11 heures 30, un enseignement de *civilisation* d'1 heure 30 et *deux enseignements optionnels* d'1 heure 30 chacun (sauf cas particuliers) à choisir dans une offre de cours présentant culture et société, décrits à la fin de ce chapitre.

1) Les cours de langue française

Les objectifs correspondent au niveau « indépendant » décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Pour favoriser la mise en œuvre des apprentissages dans une perspective actionnelle, nos enseignements se présentent sous forme de *modules* centrés sur les différentes *compétences* : compétences linguistiques, compétences de réception (compréhension) et compétences de production (expression).

Les cours se déroulent dans des salles de classe équipées de matériel audio-visuel, en laboratoire de langue ou en laboratoire multimédia.

L'assiduité à ces cours est obligatoire pour l'obtention du diplôme de fin de semestre.

Les objectifs et contenus des enseignements sont détaillés à partir de la page suivante.

2) Le cours de civilisation

L'objectif de ce cours est d'acquérir les fondements nécessaires à la compréhension de la société française contemporaine.

Contenu du cours :

- ◇ Montpellier et le Languedoc-Roussillon
- ◇ La France : repères géographiques et historiques, la population, l'organisation administrative, la vie politique et sociale
- ◇ La France et l'Union Européenne : quelques repères

Les étudiants travailleront à partir de fascicules et de documents divers.

2) Les cours optionnels

Vous devez choisir obligatoirement, en fonction de vos centres d'intérêt ou de vos besoins, **deux** cours optionnels parmi les six offerts à l'ensemble du niveau B2 : Cinéma (**3 heures**) ; Français des affaires ; Français des sciences de la vie et de la terre ; Histoire de l'art ; Littérature ; Théâtre (**2 heures**)

OBJECTIFS ET CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUE FRANÇAISE

1) Compétences linguistiques

Les *acquisitions grammaticales et phonologiques* sont prises en charge dans des *cours spécifiques*. Deux modules de deux heures sont consacrés à la grammaire et une heure, à la phonétique en laboratoire de langues. Les deux enseignements de grammaire portent sur la phrase et sur le verbe. L'*orthographe* ainsi que le *vocabulaire* sont étudiés *de manière transversale* et sont pris en compte dans les activités de réception et de production. La correction orthographique est liée aux activités de lecture et d'écriture. L'enrichissement lexical se fait dans la classe à partir d'activités d'observation, de repérage, de manipulations puis de réinvestissement.

- **Grammaire** : A la fin du semestre passé au niveau B2, vous devez être capable de :

- vous exprimer clairement, sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce que vous souhaitez dire ;
- montrer que vous possédez une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer votre point de vue et développer une argumentation sans chercher vos mots de manière évidente et en utilisant des phrases complexes.

Au cours du semestre, vous pourrez acquérir *un bon contrôle grammatical* ; des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques peuvent encore se produire mais elles sont rares et peuvent souvent être corrigées rétrospectivement.

La **construction des phrases** est donc l'objectif principal de cet enseignement centré sur la morphologie et la syntaxe. De nombreux points seront revus et approfondis, en particulier : la *pronominalisation* ; les *propositions relatives et infinitives* ; le *participe présent*, le *gérondif* et l'*adjectif verbal*. Ces points s'ajoutent aux éléments suivants :

Temporalité : Le système verbal : la morphologie des formes courantes étant en principe acquise (ce qui n'empêche pas une révision des conjugaisons), l'accent sera mis sur la valeur et les nuances des formes travaillées. On insistera notamment sur les notions de simultanéité, antériorité, postériorité, accompli et inaccompli.

Modalité : L'assertion, l'injonction, le doute, l'hypothèse, la supposition. La phrase hypothétique introduite par « si ». L'opposition indicatif/subjonctif.

Phrases complexes : Révision et élargissement des marqueurs logiques de la cause, de la conséquence, du but, de l'hypothèse, de la restriction, de l'opposition, de la concession, de la comparaison... Élargissement de la palette des marqueurs (ajout de : *au vu de*, *avoir beau*, *or*, *au mépris de*, par exemple).

Le discours rapporté : Le D.R. est un problème complexe déjà abordé en A2 et B1. L'approfondissement de cette notion se fera à travers des supports variés – dialogues, extraits de romans ou de pièces de théâtre, bandes dessinées... – d'une densité informative et d'une complexité syntaxique plus grandes que dans les niveaux précédents, supports dans lesquels l'implicite, le sous-entendu et le culturel jouent un rôle important.

Ceci implique :

1. de revoir les structures négatives et interrogatives, en intégrant d'une part les spécificités de l'oral dans ces domaines et d'autre part le registre soutenu (en particulier l'interrogation avec inversion du sujet) ;
2. de travailler le passé simple, le passé antérieur et le subjonctif imparfait uniquement comme formes à reconnaître et non pas à utiliser ;
3. d'alléger le travail sur le discours rapporté, le DIL et le discours narrativisé ne relevant pas du niveau B2 ;
4. de mettre l'accent sur l'orthographe grammaticale (en particulier les différents accords) et éventuellement la transcription de l'oral.

- **Phonétique** : La compétence phonologique suppose d'une part une connaissance de la perception et de la production et d'autre part une aptitude à percevoir et à produire :

les unités sonores de la langue, appelées phonèmes, et leur réalisation dans des contextes particuliers ;

- les traits phonétiques qui distinguent les phonèmes (sonorité, nasalité, occlusion, labialité) ;

- la composition phonétique des mots (structure syllabique, accentuation des mots, assimilation...) ;

- la prosodie ou phonétique de la phrase : accentuation et rythme de la phrase, liaisons et enchaînements, élisions, intonation.

Tous ces éléments sont repris, analysés et approfondis de façon à ce que vous puissiez acquérir une *prononciation* et une *intonation* considérées à la fois comme *claires et naturelles*. Lors des leçons de phonétique corrective effectuée au laboratoire de langue, vous serez amené à réaliser des exercices d'écoute, de répétition, de production, et des exercices de mise en relation de la graphie et de la phonie, qui visent à un travail actif et autonome. Grâce aux activités de lecture et de mise en voix d'un texte court, vous travaillerez davantage sur le rythme de la phrase française, la prononciation, le sens.

- **Orthographe** : En quittant le niveau B1, vous maîtrisiez, sur le plan de l'orthographe grammaticale, les accords en genre et en nombre, pronoms, marques verbales, etc. A l'entrée du niveau B2, l'orthographe lexicale, la ponctuation et la mise en page sont assez justes pour être suivies facilement le plus souvent. En fin de niveau B2, vous devrez être capable de produire un écrit suivi, intelligible, qui respecte les règles d'usage de la mise en page et de l'organisation.

L'orthographe et la ponctuation sont relativement exactes mais peuvent parfois subir l'influence de la langue maternelle.

- **Lexique** : *Etendue du vocabulaire* : en fin de niveau B2, vous pourrez utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire pour les sujets relatifs à son domaine et les sujets les plus généraux. Il est capable de varier sa formulation pour éviter les répétitions fréquentes en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.

Maîtrise du vocabulaire : en fin de niveau B2, vous pourrez utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que des confusions se produisent encore sans gêner la communication.

2) **Compétences de réception** : *Identifier, comprendre et interpréter* constituent les trois principaux axes de la compétence de réception, développée à l'IEFE lors des cours de compréhension de l'écrit et de l'oral.

- **Compréhension de l'écrit (CECR, 4.4.2.2)**

COMPRÉHENSION GÉNÉRALE DE L'ÉCRIT	Comprendre des textes assez longs sur des thèmes d'ordre général et qui contiennent hypothèses, argumentation, opinions motivées, points de vue et réflexions sur le sujet en question. Lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes et objectifs et en utilisant les références convenables de manière sélective. Posséder un vocabulaire de lecture large et actif mais pourra avoir des difficultés avec des expressions peu fréquentes.
Lire pour s'informer et discuter	Comprendre des articles et des rapports sur des problèmes contemporains et dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particulier.
	Pouvoir obtenir renseignements, idées et opinions de sources hautement spécialisées dans son domaine. Comprendre des articles spécialisés hors de son domaine à condition de se référer à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension. (B2+)
Comprendre la correspondance	Lire une correspondance courante dans son domaine et saisir l'essentiel du sens.
Lire pour s'orienter	Parcourir rapidement un texte long et complexe et en relever les points pertinents. Identifier rapidement le contenu et la pertinence d'une information, d'un article ou d'un reportage dans une gamme étendue de sujets professionnels afin de décider si une étude plus approfondie vaut la peine.

Les enseignants du niveau B2 vous proposent diverses activités de **lecture** et d'**interprétation** de l'écrit qui vous permettront de comprendre l'information globale, les informations détaillées mais aussi l'implicite du discours. Vous travaillerez à partir de textes, essentiellement des articles de presse, à dominante informative et argumentative.

Les enseignants vous amènent à identifier **différentes formes de discours** dans un texte : les constituants d'une séquence narrative, descriptive, explicative ou argumentative. Vous serez également amenés à développer **diverses stratégies d'accès au sens** (lecture « balayage » du texte, observation du texte, lecture attentive du texte...). Vous apprendrez aussi à identifier le thème, les mots-clés, à reformuler, à observer la ponctuation, les marqueurs, les champs lexicaux, etc.

Compréhension de l'oral (CECR, 4.4.2.1)

COMPRÉHENSION GÉNÉRALE DE L'ORAL	Comprendre les idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, sur un sujet concret ou abstrait dans une langue standard, y compris des discussions techniques dans son domaine de spécialisation. Suivre une intervention d'une certaine longueur et une argumentation complexe à condition que le sujet soit assez familier et que le plan général de l'exposé soit indiqué par des marqueurs explicites.
	Comprendre une langue orale standard en direct ou à la radio sur des sujets familiers et non familiers se rencontrant normalement dans la vie personnelle, sociale, universitaire ou professionnelle. (B2+)
Comprendre une interaction entre natifs	Saisir, avec un certain effort une grande partie de ce qui se dit en sa présence, mais pourra avoir des difficultés à effectivement participer à une discussion avec plusieurs locuteurs natifs qui ne modifient en rien leur discours.
	Pouvoir réellement suivre une conversation animée entre locuteurs natifs. (B2+)
Comprendre en tant qu'auditeur	Suivre l'essentiel d'une conférence, d'un discours, d'un rapport et d'autres genres d'exposés éducationnels/ professionnels, qui sont complexes du point de vue du fond et de la forme.
Comprendre les émissions de radio et des enregistrements	Comprendre la plupart des documentaires radiodiffusés en langue standard et peut identifier correctement l'humeur, le ton, etc., du locuteur.
	Comprendre les enregistrements en langue standard que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou universitaire et reconnaître le point de vue et l'attitude du locuteur ainsi que le contenu informatif. (B2+)
Comprendre les émissions de télévision et des films	Comprendre la plupart des journaux et magazines télévisés. Comprendre un documentaire, une interview, une table ronde, une pièce à la télévision et la plupart des films en langue standard.

La compétence de compréhension de l'oral est essentiellement enseignée au **laboratoire multimédia**. Les apprentissages sont fondés sur vos besoins, vos motivations, vos ressources, et passent par :

- la mise en place d'activités de compréhension orale ciblées avec le logiciel LogoLAB : écoute fine (repérage du lexique, sélection d'informations, etc.), écoute globale. Ces activités vous amèneront à fréquenter les médias (radio, télévision, enregistrements, cinéma) ;
- l'interaction : communication simple avec le logiciel IDMClass permettant un suivi en direct de votre travail, la gestion des cabines et une remédiation ;
- l'autonomisation : fréquentation de sites Internet (RFI, TV5 monde, Arte TV).

3) Compétences de production :

Organiser, formuler et produire des discours en conformité avec l'environnement linguistique et socioculturel sont les trois axes développés lors des cours d'expression écrite et orale.

Pour l'expression orale, l'enseignement permettra de travailler d'une part la prise de parole en continu, c'est-à-dire le *monologue suivi*, d'autre part la participation à une discussion, c'est-à-dire l'*interaction verbale*.

• Production écrite (CECR, 4.4.1.2)

PRODUCTION ÉCRITE GÉNÉRALE	Écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses.
Écriture créative	Écrire des descriptions claires et détaillées sur une variété de sujets en rapport avec son domaine d'intérêt. Ecrire une critique de film, de livre ou de pièce de théâtre.
	Écrire des descriptions élaborées d'événements et d'expériences réels ou imaginaires en indiquant la relation entre les idées dans un texte articulé et en respectant les règles du genre en question. (B2+)
Essais et rapports	Écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes options. Synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses.
	Écrire des rapports très brefs de forme standard conventionnelle qui transmettent des informations factuelles courantes et justifient des actions.
	Écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer. Evaluer des idées différentes ou des solutions à un problème. (B2+)
Correspondance	Écrire des lettres exprimant différents degrés d'émotion, souligner ce qui est important pour lui / elle dans un événement ou une expérience et faire des commentaires sur les nouvelles et les points de vue du correspondant.

Vous apprendrez à écrire des articles de presse, des textes libres, des lettres personnelles ou d'affaires. Vous serez amenés à produire **une argumentation écrite de type universitaire** : analyser un sujet, présenter des arguments et des exemples, rédiger une introduction, un développement structuré et une conclusion. Vous serez également amenés à produire **des écrits créatifs** (description, narration, conte, poésie...) de plus en plus complexes. Vous apprendrez notamment à assurer la cohérence et la cohésion textuelles, un texte n'étant pas une simple suite de phrases mais un ensemble composé et organisé.

• Production orale (CECR, 4.4.1.1)

PRODUCTION ORALE GÉNÉRALE	Faire une description et une présentation détaillée sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en développant et justifiant les idées par des points secondaires et des exemples pertinents.
Monologue suivi	Décrire l'expérience : peut faire une description claire et détaillée d'une gamme étendue de sujets en relation avec son domaine d'intérêt.
	Développer lors d'un débat méthodiquement une argumentation en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents ; enchaîner des arguments avec logique ; expliquer un point de vue sur un problème en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.
Annonces publiques	Faire des annonces sur la plupart des sujets généraux avec un degré de clarté, d'aisance et de spontanéité qui ne procurent à l'auditeur ni tension ni inconfort.
S'adresser à un auditoire	Faire un exposé clair, préparé, en avançant des raisons pour ou contre un point de vue particulier et en présentant les avantages et les inconvénients d'options diverses ; prendre en charge une série de questions, après l'exposé, avec un degré d'aisance et de spontanéité qui ne cause pas de tension à l'auditoire ou à lui/elle-même.
	Développer un exposé de manière claire et méthodique ; peut s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs en faisant souvent preuve d'une aisance et d'une facilité d'expression remarquables. (B2+)

Les activités de production orale de type **monologue suivi** qui vous sont proposées visent essentiellement à **la maîtrise de la prise de parole en continu**. Elles sont centrées sur la présentation d'exposés : conférences (réunions publiques), commentaires (journal parlé)... Ces exposés, qui peuvent avoir pour thématique des sujets de société ou des thèmes relevant de vos centres d'intérêt, peuvent se faire en suivant des notes ou en commentant des données visuelles (diagrammes, dessins, tableaux...). Vous apprendrez également à formuler des annonces publiques, à lire des textes écrits à haute voix ou à jouer un rôle qui a été répété.

Qu'il s'agisse d'un exposé, d'un compte rendu, de la narration d'une expérience vécue, toutes ces activités vous permettront de vous familiariser avec les formes de discours (dominantes) : narratif, descriptif, explicatif et argumentatif. Dans la mise en œuvre de ces activités, les enseignants vous entraînent progressivement à organiser et à structurer votre parole, dans la perspective de vous préparer à **l'oral universitaire**.

- **Interaction orale (CECR, 4.4.3.1)**

INTERACTION ORALE GÉNÉRALE	Communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension de part et d'autre ; mettre en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments.
	Utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel et concernant les loisirs, en indiquant clairement les relations entre les idées ; communiquer spontanément avec un bon contrôle grammatical sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire et avec le degré de formalisme adapté à la circonstance. (B2+)
Discussion informelle (entre amis)	Participer activement à une discussion informelle dans un contexte familial, en faisant des commentaires, en exposant un point de vue clairement, en évaluant d'autres propositions ainsi qu'en émettant et en réagissant à des hypothèses ; peut suivre, avec quelque effort, l'essentiel de ce qui se dit dans une conversation à laquelle il/elle ne participe pas mais peut éprouver des difficultés à participer effectivement à une conversation avec plusieurs locuteurs natifs qui ne modifient en rien leur mode d'expression.
Discussions et réunions formelles	Participer activement à des discussions formelles habituelles ou non ; suivre une discussion sur des sujets relatifs à son domaine et comprendre dans le détail les points mis en évidence par le locuteur ; exprimer, justifier et défendre son opinion, évaluer d'autres propositions ainsi que répondre à des hypothèses et en faire.
Coopération à visée fonctionnelle	Comprendre avec sûreté des instructions détaillées ; faire avancer le travail en invitant autrui à s'y joindre, à dire ce qu'il pense, etc. ; esquisser clairement à grands traits une question ou un problème, faire des spéculations sur les causes et les conséquences, et mesurer les avantages et les inconvénients des différentes approches.
Échange d'information	Transmettre avec sûreté une information détaillée ; faire la description claire et détaillée d'une démarche ; faire la synthèse d'informations et d'arguments issus de sources différentes et en rendre compte.
	Suivre une conversation animée, en identifiant avec exactitude les arguments qui soutiennent et opposent les points de vue ; exposer ses idées et ses opinions et argumenter avec conviction sur des sujets complexes et réagir de même aux arguments d'autrui. (B2+)

Les activités d'**interaction orale** ont pour objectif de vous permettre de **participer facilement à une conversation animée** entre locuteurs natifs et d'exprimer vos idées et vos opinions avec précision pour argumenter avec conviction sur des sujets complexes et réagir de même aux arguments d'autrui. Ces activités sont essentiellement centrées sur la mise en place de débats organisés ou spontanés, sur des sujets de société, qui peuvent se dérouler sur un mode formel (registre soutenu, contraintes pragmatiques du discours officiel) ou sur un mode informel (registre courant ou familial, contraintes pragmatiques des échanges quotidiens). Vous développerez également votre capacité à interagir dans la négociation ou la coopération en vue d'un objectif.

Pour toutes ces activités, les enseignants tiennent compte d'une part de la *correction sociolinguistique* et d'autre part de la *compétence pragmatique*.

1. Correction sociolinguistique

Vous pourrez vous exprimer convenablement en situation et éviter de grossières erreurs de formulation ; vous pourrez acquérir progressivement l'assurance qui vous permettra de vous exprimer clairement et poliment dans un registre formel ou informel approprié à la situation et aux personnes en cause.

2. Compétence pragmatique

- **Souplesse** : vous pourrez vous adapter aux changements de sujet, de style et de ton rencontrés normalement dans une conversation. Vous pourrez varier la formulation de ce que vous souhaitez dire. Vous pourrez acquérir progressivement la souplesse qui vous permettra d'adapter ce que vous dites et la façon de le dire à la situation et au destinataire, ainsi que le niveau d'expression formelle convenant aux circonstances.

- Tours de parole : vous pourrez intervenir dans une discussion de manière adéquate en utilisant la langue qui convient. Vous pourrez lancer, poursuivre et clore un discours convenablement en respectant efficacement les tours de parole. Vous pourrez lancer un discours, intervenir à votre tour au bon moment et terminer la conversation quand il le faut, bien que maladroitement quelquefois. Vous pourrez utiliser des expressions toutes faites (par exemple « c'est une question difficile ») pour gagner du temps et garder la parole pendant que vous réfléchissez à ce que vous allez dire.
- Développement thématique : vous pourrez faire une description ou un récit clair en développant et argumentant les points importants à l'aide de détails et d'exemples significatifs.
- Cohérence et cohésion : vous pourrez utiliser un nombre limité d'articulateurs pour relier vos énoncés bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention. Vous pourrez acquérir progressivement la capacité d'utiliser avec efficacité une grande variété de mots de liaison pour marquer clairement les relations entre les idées.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Vous disposerez d'un *manuel de langue fourni par l'IEFE* en début de semestre ; ce manuel, référence commune à tous les apprenants du niveau B2 ainsi qu'à l'équipe pédagogique, sera complété par d'autres supports pédagogiques : articles de journaux, extraits d'œuvres littéraires, exercices de grammaire, leçons de phonétique corrective, photographies, etc., en fonction des objectifs des séquences pédagogiques et des besoins des étudiants.

Au laboratoire multimédia :

- Bibliothèque numérique du niveau B2 : constituée et enrichie régulièrement par les enseignants intervenant dans ce niveau, la bibliothèque comprend des rayons intégrant des supports pédagogiques variés (documents audio, audiovisuels), des propositions d'exploitation pédagogique et des évaluations. Tout document créé est une ressource mutualisée ; ainsi, tous les apprenants inscrits dans le niveau disposent d'une palette de sujets et d'une typologie d'exercices ; les enseignants intervenant sur le même niveau peuvent sélectionner un document, en fonction des objectifs du cours et de vos besoins.
- Ressources Internet : TV5 monde, RFI, etc.

ÉVALUATION

Contrôle continu : les compétences de production et de compréhension sont régulièrement évaluées lors d'activités proposées en classe. Elles sont sanctionnées par des notes ou des appréciations qui tiennent compte de vos efforts, de votre capacité à prendre des risques, de votre progression et de votre implication dans l'apprentissage. La moyenne des notes donne la note de contrôle continu (voir page suivante l'extrait du relevé de notes).

Les acquisitions linguistiques (grammaire et phonétique) sont contrôlées par un test en classe à la fin de chaque séquence d'enseignement. La moyenne des résultats obtenus donne la note de contrôle continu. Celle-ci est déterminante dans la mesure où ces compétences transversales ne sont pas évaluées à l'examen terminal.

Contrôle terminal : les compétences de compréhension écrite et de compréhension orale sont évaluées par un examen terminal en fin de semestre. Il en va de même pour la production écrite : cette compétence est contrôlée à travers la rédaction d'un récit créatif ou d'un texte argumentatif de 300 mots environ, en temps limité. Une double évaluation sera appliquée : elle tiendra compte d'une part des qualités de la langue (morphologie, syntaxe, lexicale, orthographe...) et d'autre part des qualités de l'expression (structure, enchaînements, densité informative, créativité...).

Diplôme : l'acquisition de ces compétences est certifiée par le Diplôme Universitaire d'Études Françaises - Niveau B2 délivré par l'Université Paul-Valéry. Vous obtiendrez ce diplôme si la moyenne résultant de l'addition des notes de contrôle continu et des notes de contrôle terminal est égale ou supérieure à 10/20.

NOTATION DUEF B2

	<i>Volume horaire</i>	<i>Contrôle Continu CC</i>	<i>Contrôle Terminal CT</i>
Compétences linguistiques			
- Syntaxe	2h	/20	
- Temporalité	2h	/20	
- Phonétique	1h	/20	
Compétences de production et de réception			
- Production écrite	1h30	/20	/20
- Production orale	2h	/20	/20
- Compréhension écrite	1h30	/20	/20
- Compréhension orale	1h30	/20	/20
Civilisation	1h30		/20
2 Cours optionnels au choix :			
- Cinéma	3h		/20
- Français des affaires	1h30		/20
- Français de la vie et de la terre	1h30		/20
- Histoire de l'Art	1h30		/20
- Littérature	1h30		/20
- Théâtre	2h		/20
TOTAL	16h	/140	/140
		/280	

À la fin du semestre, vous pourrez retirer au secrétariat un relevé de notes et un diplôme à une date qui vous sera précisée.



COURS OPTIONNELS B2

Cinéma

Français des affaires

Français des sciences de la vie et de la terre

Histoire de l'Art

Littérature

Théâtre

Pendant la première semaine uniquement, vous avez la possibilité d'assister à tous ces cours (présentation du programme).

Dès la deuxième semaine, vous devrez vous inscrire à 2 cours optionnels auprès du secrétariat.

Les cours se déroulent sur 13 semaines, l'évaluation a lieu la dernière semaine de cours.

L'assiduité à ces 2 cours est obligatoire.

CINÉMA - MM. BOULANGÉ – CANTIÉ – ROLOT - 3H HEBDOMADAIRES

OBJECTIFS

- Quelques pages de l'Histoire de France racontées par le cinéma.
- Richesse et diversité de la culture française dépeinte par le cinéma
- Découverte du patrimoine cinématographique français : ses auteurs, ses courants et ses œuvres marquantes, classiques et contemporaines.

ORGANISATION

Chaque séance donnera lieu à la projection d'un film suivie d'une discussion orientée sur les sujets et problématiques soulevés par l'œuvre.

Les cours de premier semestre, assurés par MM.Rolot (7 séances) puis Cantié (6 séances) seront consacrés à l'histoire de France au cinéma.

Les cours de second semestre, assurés par MM.Boulangé (6 semaines) puis Cantié (7 semaines) seront consacrés à la manière dont le cinéma évoque la culture et le patrimoine français.

ÉVALUATION pour chacun des deux semestres :

Contrôle continu : 2 évaluations écrites par semestre (mi-parcours et dernière séance).

FRANÇAIS DES AFFAIRES - MME I. BERT - 1H 30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIFS

- Acquérir le vocabulaire du Français des Affaires.
- Approfondir la culture de l'entreprise.
- Améliorer la pratique orale et écrite du français économique.
- Mieux aborder le monde du travail : rapports et comptes rendus.
- Etre capable de lire, comprendre, résumer et analyser les documents liés au domaine.

CONTENU

- L'entreprise
 - définir l'entreprise
 - la croissance d'une entreprise
- La production
 - biens de production
 - produire
 - étude de cas : Ferrero, Haribo, confiserie Matifas
- La vente
 - les agents du marché
 - l'étude de marché
 - le produit
 - fixer le prix
 - les réseaux de distribution
 - la grande distribution
 - les marques de distributeurs : MDD

ORGANISATION DU COURS

Des documents authentiques de la presse générale et spécialisée adaptés à la réalité socio-économique seront regroupés dans un fascicule. Lors du cours, les documents écrits pourront être complétés par des reportages vidéo, journaux télévisés, publicités...

ÉVALUATION

Les modalités vous seront précisées en début de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

Il vous est recommandé de vous tenir informé(e) de l'actualité par la presse, la télévision, Internet.

FRANÇAIS DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE - MME C. BUSKE

1H30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

Maîtrise du lexique, de la syntaxe et de l'organisation du discours scientifique écrit et oral. Familiarisation avec les épreuves du DELF B1/ B2 « Sciences de la vie et de la terre » option environnement. Exploitation des acquis, perfectionnement. Organisation synthétique d'informations obtenues par des recherches personnelles sur le Web ou dans la presse, concernant les thèmes abordés. Ce travail d'approfondissement demandé systématiquement à chaque fin de séance donnera lieu à une activité d'expression orale à la séance suivante : Exposés

CONTENUS THÉMATIQUES

14 à 18 thèmes seront abordés dans l'année. **L'option peut donc se poursuivre uniquement sur un semestre (1er ou 2nd) ou sur une année complète.** Les contenus thématiques concernent les grandes questions actuelles liées à l'environnement, l'écologie, la santé, les innovations scientifiques...

ÉVALUATION

Contrôle terminal : la dernière semaine de chaque semestre

Exercices facultatifs permettant éventuellement de valoriser la note du contrôle terminal :

- ✓ exposés
- ✓ participation spontanée en classe

SUPPORTS

Polycopié « Français des sciences » de Christine Santodomingo (en vente à l'imprimerie) Documents distribués en classe ou à lire sur des sites web.

SOURCES D'INFORMATION ET LECTURES CONSEILLÉES

- ❖ *Encyclopædia Universalis*
- ❖ Divers sites Internet
- ❖ *La science au présent*
- ❖ *Ça m'intéresse*
- ❖ *Sciences & vie, Sciences & vie junior*
- ❖ *Sciences et avenir*
- ❖ *Alternatives économiques*
- ❖ Collection « Les Essentiels », Milan.

Et autres publications selon les thèmes abordés.

HISTOIRE DE L'ART - M. A. RANIERI - 1H30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIFS

Acquisition de connaissances générales en Histoire de l'Art, vocabulaire, esthétique, biographies d'artistes, sémiologie, contexte historique, etc.

CONTENU

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
Histoire de la peinture en France au XIX ^e siècle. De l'anticomanie à la naissance de la modernité. L'esthétique néo-classique : David, Ingres. Le Romantisme en peinture : Géricault, Delacroix. La peinture réaliste : Courbet, Manet. Monet et le groupe des Impressionnistes.	Aspects des esthétiques des Avant-gardes européennes. Arts Plastiques. 1905-1930 Le Cubisme. Le Futurisme italien. L'Expressionnisme. L'influence des Arts Primitifs. L'objet et le réel après-guerre : Pop Art et Nouveau Réalisme.

ÉVALUATION (à préciser en début de semestre)

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'Art au XX^e siècle - TASCHEN
Histoire de l'Art - Hachette Éducation
Histoire de l'Art - Époque contemporaine – Flammarion.

SUPPORTS : Cours théoriques et études d'œuvres commentées, diapositives.

LITTÉRATURE

A. ASSO - 1H30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIF

- 1) Histoire du théâtre :
 - découvrir l'évolution de la pratique théâtrale, en France, de l'époque classique à nos jours.
 - s'interroger sur le lieu théâtral et sur son évolution dans le temps.
- 2) Histoire littéraire :
 - situer les grands mouvements littéraires (classicisme, romantisme) et les genres qui leur sont associés au théâtre (comédie, tragédie, drame romantique)
 - analyser, à travers différents extraits de pièces et de mises en scène, la variété des productions théâtrales au XX^e siècle et à l'époque contemporaine.
- 3) Méthodologie :
 - maîtriser les termes de l'analyse littéraire spécifiques au texte théâtral (réplique, tirade, dialogue, monologue, aparté, didascalies, etc) et à son énonciation (situation de double énonciation propre au théâtre)
 - apprentissage de la méthode du commentaire de texte

ŒUVRES ETUDIÉES

Textes sous forme d'extraits accompagnés de supports vidéo/audio).

- Alfred Jarry, *Ubu roi* (support CD audio, réalisation Philippe Soupault)
- Samuel Beckett, *En attendant Godot*
- Eugène Ionesco, *Rhinocéros* (mise en scène d'Emmanuel Demarcy-Motta)
- Jean Genet, *Les Bonnes* (mise en scène de Jacques Vincey, théâtre des 13 vents, Montpellier, du 22 au 26 novembre 2011)
- Jean-Claude Grumberg, *l'Atelier* (mise en scène Gildas Bourdet)
- Bernard Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton* (mise en scène de Patrice Chéreau)

PRATIQUE THÉÂTRALE EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

MISE EN VOIX ET EN ESPACE DE TEXTES DRAMATIQUES OU POÉTIQUES

MME G. PIERRA - 2H HEBDOMADAIRES - ASSIDUITE OBLIGATOIRE

OBJECTIF

L'objectif de ce cours d'initiation à la pratique théâtrale en français langue étrangère est de stimuler votre expression orale et de vous sensibiliser à des œuvres du répertoire pour que vous puissiez créer collectivement la mise en voix et en espace de textes dramatiques ou poétiques. Les textes vous seront communiqués le premier cours ainsi que les modalités détaillées du travail demandé.

CONTENU ET DÉROULEMENT

Pour mener à bien ce projet artistique, des techniques de base d'initiation au théâtre vous seront transmises afin que vous puissiez réaliser ce travail scénique de la parole et du corps avec votre sensibilité et votre imagination. Ainsi, afin d'aboutir à la réalisation collective d'un spectacle, divers exercices vous seront proposés : relaxation, travail du corps et de la voix créatifs, improvisations, interprétations des textes pour que soit facilitée la création de la mise en voix et en espace des œuvres.

ACQUISITIONS

Cette mise en jeu coactive de la parole et du corps par l'interprétation coopérative des textes suscite un déblocage et une amélioration de l'expression en langue étrangère articulée à un vécu subjectif de la langue et de la culture nouvelles. Cela inclut évidemment une progression phonétique et prosodique importante par le biais de la diction expressive des textes ainsi qu'une communication authentique au sein du groupe classe se transformant peu à peu en véritable groupe de théâtre interculturel.

ÉVALUATION

Trois évaluations de contrôle continu seront effectuées sous forme de spectacles filmés à des fins pédagogiques:

- une répétition publique du travail en évolution vers le milieu du semestre : 50 % de la note.

- un spectacle de conclusion des travaux du semestre (date à préciser) : 50 % de la note.

A chacune des deux représentations l'évaluation (note sur 10) prendra en compte 4 facteurs :

1- l'implication dans le travail de groupe,

2- la qualité du travail du texte, 3 : la compétence de mouvement ou postures à même d'inventer un espace dans le rapport à l'œuvre (création d'un plan de scène) 4 : la présence régulière au cours.

BIBLIOGRAPHIE

Le nom de l'œuvre à travailler sera communiqué dès le premier cours.

NIVEAUX C1 / C2 - EXPÉRIMENTÉ

NIVEAU C1 (DUEF C1) – AUTONOME

NIVEAU C2 (DUEF C2) - MAÎTRISE

Pré-requis

Objectifs

- 1) Niveau C1
- 2) Niveau C2 (uniquement au second semestre)

Organisation générale

Enseignements obligatoires

Évaluation

Cours optionnels

PRÉ-REQUIS

Pour accéder au C1 (Diplôme Universitaire d'Études Françaises : Niveau C1), vous devez être du niveau B2 défini par le Conseil de l'Europe dans le Cadre Commun de Référence pour les langues.

Pour accéder au C2 (Diplôme Universitaire d'Études Françaises : Niveau C2), vous devez avoir le niveau C1 défini par le Conseil de l'Europe dans le Cadre Commun de Référence pour les langues.

OBJECTIFS : COMPÉTENCES CERTIFIÉES PAR LES NIVEAUX C1 ET C2

	C1 Utiliser le français comme langue d'apprentissage et d'expression disciplinaire. Être capable de poursuivre des études universitaires.	C2 Atteindre le niveau de langue d'un interlocuteur français de premier cycle d'études universitaires. Se perfectionner dans les savoir-faire écrits et oraux.
Écouter	Comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Avoir aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct, dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
Lire	Comprendre des textes factuels ou littéraires, longs, complexes et en apprécier les différences de style. Comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Lire sans effort tout type de texte même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
Prendre part à une conversation	S'exprimer spontanément et couramment sans trop devoir chercher mes mots. Utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Exprimer ses idées et opinions et lier ses interventions à celles des interlocuteurs.	Participer sans effort à toute conversation ou discussion. Être très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. S'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté pour qu'elle passe presque inaperçue.
S'exprimer oralement en continu	Présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte. Construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
Écrire	S'exprimer dans un texte clair, bien structuré et développer mon point de vue. Écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Adopter un style adapté au destinataire.	Écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et d'en mémoriser les points importants. Résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

ORGANISATION GÉNÉRALE

DUEF Niveau C1	DUEF Niveau C2
<ul style="list-style-type: none"> - 1 semestre d'enseignement - 13 semaines - 200 heures minimum 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 semestre d'enseignement - 13 semaines - 200 heures minimum

DUEF Niveau C1	DUEF Niveau C2
Les étudiants titulaires du DUEF C1 à la session de mai peuvent effectuer leur second semestre pour obtenir le DUEF C2 seulement au second semestre de l'année suivante (et non au premier).	Les étudiants titulaires du DUEF C2 peuvent constituer un dossier pour demander à entrer en L2 de Lettres Modernes ou de Sciences du langage à l'université Paul-Valéry. Des conditions spécifiques régissent la demande d'entrée en Sciences du Langage. Elles seront expliquées aux étudiants qui le désirent par la coordinatrice de niveau.

Enseignements obligatoires	Enseignants
Pratiques des discours écrits et oraux	A.ASSO - M. BARFETY (C1 et C2)
Grammaire : De la phrase au texte	M. HEMMI – E. LOPEZ
Phonétique	M. BARFETY (C1 et C2)
Civilisation	J. DEKEISTER (C1 et C2)
Histoire de la langue	M. HEMMI (C1 et C2)

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES, NIVEAUX C1 ET C2

PRATIQUES DES DISCOURS ÉCRITS ET ORAUX : 5H30 HEBDOMADAIRES.

Production écrite : 1h30 - Compréhension écrite : 1h - Production orale : 2h - Compréhension orale : 1h

DUEF C1

	CONTENU des cours	COMPÉTENCES acquises au cours du semestre
COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALES	Compréhension globale et détaillée de tout type de document sonore (entretien, chronique, conférence...) permettant de répondre clairement à un questionnaire sur les contenus explicites et implicites Exposés informatifs et argumentatifs structurés Débats	Capacité à comprendre des documents variés et complexes (radio, télévision et autres...). Acquisition d'un vaste répertoire lexical (expressions idiomatiques et courantes). Capacité à s'adresser à un auditoire de façon claire et structurée afin de présenter des sujets complexes ou son point de vue avec aisance et spontanéité.
COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ÉCRITES	Compréhension de textes de presse complexes Pratique du résumé, de la synthèse et de l'essai	Capacité à comprendre avec aisance les nuances de textes longs et structurés sur des sujets complexes de tous ordres. Capacité à prélever dans un texte construit et précis les informations contenues dans les documents proposés. Exposition claire, structurée dans une production écrite à partir d'un sujet proposé. L'étudiant doit savoir exprimer des points de vue avec une argumentation comprenant justification et exemples.

DUEF C2

	CONTENU des cours	COMPÉTENCES acquises au cours du semestre
COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALES	Prise de notes à partir d'un document sonore permettant de transmettre les informations sous forme de plan détaillé Exposés de type argumentatif, structurés et clairement articulés Débats avec prise de position dans lesquels chacun des locuteurs doit réagir logiquement aux arguments des autres participants (approuver, réfuter, concéder...)	Capacité à comprendre toutes les formes orales (radio, débats télévisés, conférences...) quel qu'en soit le débit. Maîtrise de l'oral de type universitaire : argumentation à partir de thèmes complexes. Capacité à produire un discours élaboré, fluide, démontrant la maîtrise des moyens linguistiques de structuration et d'articulation. Capacité à présenter un compte-rendu oral de documents spécialisés de façon structurée.
COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ÉCRITES	Compréhension de textes de presse complexes longs. Dégager les idées essentielles et secondaires, repérer les implicites L'article de presse informatif, la critique La technique et la dissertation L'article argumentatif à partir de documents écrits et iconographiques	Repérage des implicites et des explicites des discours à partir de la lecture des documents. Compréhension de textes longs, abstraits, structurellement complexes. Capacité à interpréter de façon critique toute forme d'écrits. Capacité à reformuler des arguments. Capacité à rédiger un texte cohérent comportant les structures d'organisation adéquates et une grande variété d'articulateurs.

OBJECTIFS

Cet enseignement vise un perfectionnement lexical et stylistique afin de vous préparer à d'éventuelles études universitaires. Il vous permettra de vous perfectionner dans les savoir-faire écrits et oraux.

- *Compréhension d'articles de presse ou d'extraits littéraires.*
- *Les techniques transversales : la reformulation et l'organisation des écrits.*
- *Les écrits académiques : le résumé et la synthèse de documents.*
- *Les écrits créatifs : l'article de presse (narratif et argumentatif).*

SUPPORTS : Les manuels de langue utilisés au C1 et au C2 seront offerts par l'IEFE en début de semestre.

Seuls les **devoirs sur table en temps limité** effectués dans les cours sont pris en compte pour le contrôle continu et font l'objet d'une notation chiffrée. Les devoirs sur table sont annoncés à l'avance par l'enseignant.

Les devoirs en temps libre sont corrigés / commentés par l'enseignant mais ne sont pas notés.

DUEF C1

OBJECTIFS

De la mécanique de la phrase à la mécanique du texte. Étude de la phrase et du système verbal français, enrichissement des moyens et modes d'expression permettant une meilleure maîtrise de la langue écrite et orale aux niveaux de la phrase et du texte.

CONTENU

- **Les prédéterminants du nom** : articles, adjectifs indéfinis, adjectifs démonstratifs...
- **Les pronoms personnels.**
- **Les pronoms indéfinis, démonstratifs, possessifs, indéfinis...**
- **Les pronoms relatifs et la subordination relative.**
- **La subordination complétive.**
- **L'expression de la comparaison /La cause/ La conséquence/ Le but / Le temps / L'hypothèse et la condition.**
- **Les verbes** : Formes et emplois des temps et des modes dans la phrase / La concordance des temps.
- **Autres points de grammaire selon vos besoins.**

GRAMMAIRES CONSEILLÉES AUX ÉTUDIANTS

Aslanides S. *Grammaire du français, du mot au texte*, Champion, 2001.

Callamand M. *Grammaire vivante du français*, Larousse, 1991.

Delatour Y. Jennepin D. et alii, *Grammaire du français*, Hachette FLE, 2000.

Denis D. et Sancier-Château A. *Grammaire du français*, Livre de Poche, 1998.

SUPPORTS : Dossiers et fiches de grammaires, textes, exercices et dictionnaire français unilingue.

BIBLIOGRAPHIE : Une bibliographie est fournie à la demande.

ÉVALUATION

Contrôle Continu : moyenne /20 de 3 devoirs sur table, en temps limité, obligatoires, annoncés une semaine à l'avance.

Contrôle terminal (après la 13^{ème} semaine) : 1 devoir sur table /20 en temps limité (1h30).

DUEF - NIVEAU C2

OBJECTIFS

L'objectif fondamental de cet enseignement de la grammaire au niveau C2 est de vous amener à une maîtrise totale et sûre des règles de fonctionnement linguistique de la phrase aussi bien que du texte. Il s'agit de montrer que l'étude de la grammaire passe par la compréhension des « systèmes de relations » qui gouvernent la construction syntaxique et de vous aider à vous approprier l'ensemble de ces systèmes.

CONTENU

- **Révision et approfondissement des articulations logiques et des différentes manières de les exprimer (infinitif, gérondif, participe, adjectif)** : La cause / La conséquence / Le but / Le temps / L'hypothèse / La condition.
- **L'expression de** : La restriction / La concession / L'opposition
- **Le discours** : Direct / Indirect / Indirect libre et la transposition du message.
- **Valeurs et emplois des modes** (actuel, éventuel, virtuel...) **et des temps** (valeur temporelle, aspectuelle, modale).
- **Autres points de grammaire selon vos besoins.**

GRAMMAIRES CONSEILLÉES AUX ÉTUDIANTS

Aslanides S. *Grammaire du français, du mot au texte*, Champion, 2001.

Callamand M. *Grammaire vivante du français*, Larousse, 1991.

Delatour Y. Jennepin D. et alii, *Grammaire du français*, Hachette FLE, 2000.

Denis D. et Sancier-Château A. *Grammaire du français*, Livre de Poche, 1998.

SUPPORTS

Dossiers et fiches de grammaire, textes, exercices, et dictionnaire français unilingue.

BIBLIOGRAPHIE : Une bibliographie est fournie à la demande.

ÉVALUATION

Contrôle continu : moyenne /20 de 3 devoirs sur table, en temps limité, obligatoires, annoncés une semaine à l'avance.

Contrôle terminal (après la 13^{ème} semaine) : 1 devoir sur table /20 en temps limité (1h30).

COMPÉTENCE PHONÉTIQUE ET PRONONCIATION DU FRANÇAIS - DUEF C1 ET C2 **M. BARFETY - 1H30 HEBDOMADAIRE**

L'enseignement de la phonétique comporte :

- Un cours d'initiation à la phonétique du français.
- Des exercices d'application au laboratoire.
- Le travail de la compréhension et de l'expression orales (leçons audio travaillées au laboratoire de langue et exercices).

Éléments de phonétique qui seront abordés :

- La transcription : les rapports graphie/phonie.
- L'analyse des structures phoniques : présentation des caractéristiques articulatoires des voyelles et des consonnes du français.
- Les caractéristiques rythmiques et intonatives : analyse des structures prosodiques.
- Les notions de coarticulation : la syllabe et les faits de jointure (les différents procédés d'enchaînement et les sons en contact).

OBJECTIFS

Principaux objectifs des cours aux niveaux C1 et C2 :

- Situer la phonétique (qui est l'étude scientifique des sons, de la parole, du langage naturel humain) dans le domaine de la linguistique et montrer ses champs d'application.
- Montrer la nécessité de disposer d'un alphabet spécial (API) qui permet de transcrire la prononciation des mots de la manière la plus exacte possible (chaque signe de cet alphabet symbolise une unité orale, et chaque unité orale est symbolisée par un signe).
- Apprendre à transcrire.
- Examiner la norme du français actuel.
- Donner quelques exemples de règles d'orthoépique.
- Analyser le système accentuel et rythmique.
- Présenter quelques aspects des caractéristiques intonatives du français.
- Présenter quelques exemples d'assimilation.
- Analyser les principaux faits de jointure.
- Décrire le mécanisme de la phonation.
- Découvrir les voyelles et les consonnes d'un point de vue articulatoire.

ÉVALUATION

Contrôle continu

Contrôle continu : moyenne sur 20 de 2 notes de travaux écrits en temps limité, obligatoires, et de 2 notes de pratique orale.

Contrôle terminal

Contrôle terminal (la 13^{ème} semaine) : moyenne sur 20 d'un écrit (Durée : 1 heure) et d'un oral.

CIVILISATION - DUEF C1 ET C2
M. J. DEKEISTER - 2H HEBDOMADAIRES

OBJECTIFS

- Mieux connaître la ville et la région.
- Découvrir les fondements, les permanences et les évolutions de la société française.
- Ouvrir sur l'Union Européenne, L'Europe et le Monde.

CONTENU

Semestre 1

- 1- La ville et la région : Montpellier et le Languedoc-Roussillon à travers l'histoire ; le patrimoine culturel.
- 2- La France : repères géographiques et historiques, la population, la vie politique et sociale.
- 3- Les migrations internationales.

Semestre 2

- 1- La France et l'Union Européenne.
- 2- La vie politique et sociale (suite).
- 3- Regards sur l'histoire de France et du monde (XXe siècle).

ACTIVITÉS

Vous travaillerez à partir de fascicules et de documents divers (écrits, vidéo). Les activités permettront de travailler la compréhension de l'écrit et de l'oral, l'expression écrite et orale. Pour le DUEF C2, des recherches personnelles vous seront proposées (constitution d'un dossier) et les résultats exploités en classe.

ÉVALUATION pour chacun des deux semestres :

Contrôle continu : moyenne /20 de 2 devoirs sur table, en temps limité, obligatoires, annoncés au moins une semaine à l'avance.

Contrôle terminal (la 13^{ème} semaine) : 1 devoir sur table /20 en temps limité.

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE - DUEF C1 ET C2 - MME M. HEMMI -
1H30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIF

Expliquer la manière dont est née et s'est développée la langue française. Montrer par quels traits historiques (invasions, colonisations, mouvements de populations), géographiques (climatologie, richesses naturelles) et structuraux se caractérise le français et montrer l'influence que les événements et les hommes ont pu exercer sur la langue.

Ce cours est une occasion de présenter pour chaque époque considérée des aspects du français sur les plans de la prononciation, de la morpho- syntaxe et du vocabulaire.

CONTENU

Le français : une langue indo-européenne.

De 200 av. J-C au IX^{ème} siècle :

- Les Gaulois
- la Provincia Romana
- Le temps des Chrétiens
- Les Serments de Strasbourg
- Les Vikings

Du XI^{ème} au XIV^{ème} siècle :

- La naissance du Roman.
- L'Ancien Français.

Du XVIème au XVIIème siècle :

- Le français classique

Du XVIIIème au XIXème siècle :

- Le français moderne

Le XXème siècle :

- Le français contemporain

Compétences requises et qui devront être perfectionnées durant le semestre :

Ce cours est une réflexion sur l'évolution du lexique, de l'orthographe et des mécanismes grammaticaux de la langue française au cours des siècles. Il est donc nécessaire que vous possédiez une **très bonne compétence lexicale** (vocabulaire varié et riche), **grammaticale** (maîtrise des règles de grammaire et reconnaissance des parties du discours) et **orthographique** de la langue vous permettant de mieux comprendre un état de langue ancien.

Il est nécessaire aussi que vous possédiez une **bonne compétence discursive et fonctionnelle** (écrite et orale) afin d'être capable de comprendre et de pouvoir clairement analyser les transformations de la langue française au cours des siècles au travers des textes. Une bonne connaissance de la société et de la culture françaises : littérature, histoire... (**savoirs socioculturels**) facilitera une meilleure compréhension de cet enseignement.

ÉVALUATION

Contrôle continu : À mi- semestre, un examen / 20 (Durée : 1h 30).

Contrôle terminal : À la fin du semestre, un examen / 20 (Durée : 1h 30).

ÉVALUATION pour les DUEF C1 et C2

Contrôle continu : Dans chaque compétence, vous passerez en classe 3 contrôles obligatoires, annoncés dès le début des cours (ou au moins une semaine à l'avance) :

- Production écrite (moyenne /20)
- Compréhension écrite (moyenne /20)
- Production orale (moyenne /20) la 13^{ème} semaine de cours
- Compréhension orale (moyenne /20)

Les devoirs à la maison ne seront pas notés et devront être rendus à la date fixée par le professeur (Aucun devoir ne sera corrigé après cette date).

Contrôle terminal : Les contrôles terminaux concernent tous les cours. Ces travaux sur table en temps limité ont lieu après la fin des cours (Grammaire et Pratiques des discours) ou lors de la dernière séance (13^e semaine du semestre).

- Production écrite (/20)
- Compréhension écrite (/20)
- Production orale (/20)
- Compréhension orale (/20)

NOTATION DUEF C1 et C2

	Volume Horaire	Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Pratiques des discours écrits et oraux			
- Production écrite	1h30	/20	/20
- Compréhension écrite	1h	/20	/20
- Production orale	2h	/20	/20
- Compréhension orale	1h	/20	/20
Grammaire : de la phrase au texte	2h30	/20	/20
Phonétique	1h30	/20	/20
Civilisation	2h	/20	/20
Histoire de la langue	1h30	/20	/20
Cours optionnels (2 aux choix)			
- Atelier d'écriture	1h30		/20
- Cinéma	3h		/20
- Français des affaires	1h30		/20
- Français des sciences	1h30		/20
- Histoire de l'Art	1h30		/20
- Littérature	1h30		/20
TOTAL		/360	

À la fin du semestre, vous pourrez retirer au secrétariat un relevé de notes et un diplôme à une date qui vous sera précisée.



**COURS OPTIONNELS
NIVEAUX C1 ET C2**

Atelier d'écriture (option presse – journalisme)

Cinéma

Français des affaires

Français des Sciences de la vie et de la terre

Histoire de l'Art

Littérature

Pendant la première semaine uniquement, vous avez la possibilité d'assister à tous ces cours (présentation du programme).

Dès la deuxième semaine, vous devrez vous inscrire à 2 cours optionnels auprès du secrétariat.

Les cours se déroulent sur 13 semaines, l'évaluation a lieu la dernière semaine de cours.

L'assiduité à ces 2 cours est obligatoire.

ATELIER D'ÉCRITURE (OPTION PRESSE - JOURNALISME)
- DUEF C1 ET C2 MME A. ASSO 1H30 HEBDOMADAIRE

OBJECTIFS

- Panorama de la presse quotidienne française, présentation des quotidiens d'information et de leur composition (rubriques, termes spécifiques)

- Maîtrise des techniques d'expression journalistique, notamment :
 - Analyse et maîtrise de la hiérarchisation des informations, des circuits de lecture
 - Structuration de l'article : composition, application de la règle des 5 « W »
 - Analyse et rédaction de titres (formes et fonctions)/ travail sur la visibilité
 - Analyse et rédaction de « chapeaux », d'accroches, et de chutes d'articles.
 - Etude d'un dossier de presse et réalisation d'articles.

Cette option s'adresse à tous les étudiants qui souhaitent améliorer leur rédactionnel. La pratique assidue de l'écriture d'articles leur permettra de progresser rapidement vers une plus grande précision dans le style, tout en s'appropriant des techniques de communication qu'ils pourront réinvestir par la suite.

ÉVALUATION

L'ensemble des travaux fournis par les étudiants seront relevés, corrigés et restitués en vue de l'amélioration de leur expression écrite en français.

Les articles sélectionnés seront publiés sur le site internet de l'I.E.F.E.

Une note d'écrit / 20 sera attribuée en cours de semestre sur un article ou reportage réalisé en collaboration avec l'enseignant. Une note finale / 20 pour le contrôle terminal sur table en fin de semestre.

SUPPORTS DE TRAVAIL:

Principalement les quotidiens suivants : *Le Monde*, *Libération*, *Aujourd'hui en France*, et *Le Midi Libre*. (Supports papier et web)

BIBLIOGRAPHIE

F. Aubenas, M. Benasayag, *La Fabrication de l'Information*, La Découverte, 1999.

OBJECTIFS

- Quelques pages de l’Histoire de France racontées par le cinéma.
- Richesse et diversité de la culture française dépeinte par le cinéma
- Découverte du patrimoine cinématographique français : ses auteurs, ses courants et ses œuvres marquantes, classiques et contemporaines.

MOYENS

Chaque séance donnera lieu à la projection d’un film suivie d’une discussion orientée sur les sujets et problématiques soulevés par l’œuvre.

Les cours de premier semestre, assurés par MM.Rolot (7 séances) puis Cantié (6 séances) seront consacrés à l’histoire de France au cinéma.

Les cours de second semestre, assurés par MM.Boulangé (6 semaines) puis Cantié (7 semaines) seront consacrés à la manière dont le cinéma évoque la culture et le patrimoine français.

ÉVALUATION pour chacun des deux semestres

Contrôle continu : 2 évaluations écrites par semestre (mi-parcours et dernière séance).

FRANÇAIS DES AFFAIRES MME I. BERT - 1H30 HEBDOMADAIRE

DUEF C1 (uniquement pour le 1^{er} semestre)

OBJECTIFS

- Acquérir le vocabulaire du Français des Affaires.
- Approfondir la culture de l’entreprise.
- Améliorer la pratique orale et écrite du français économique.
- Mieux aborder le monde du travail : rapports et comptes rendus.
- Être capable de lire, comprendre, résumer et analyser les documents liés au domaine.

CONTENU

- L’entreprise
 - créer une entreprise
 - les différents types d’entreprise
 - l’auto-entreprise
- Les indicateurs financiers
 - les placements financiers
 - les fluctuations boursières
- La communication de l’entreprise
 - la communication interne
 - la communication commerciale
 - la campagne publicitaire
 - les supports de publicité
- L’éthique dans les affaires
 - le financement de projets
 - les dons

ORGANISATION DU COURS

Des documents authentiques de la presse générale et spécialisée adaptés à la réalité socio-économique seront regroupés dans un fascicule. Lors du cours, les documents écrits pourront être complétés par des reportages vidéo, journaux télévisés, publicités...

ÉVALUATION (à préciser en début de semestre)

BIBLIOGRAPHIE

Il vous est recommandé de vous tenir informé(e) de l’actualité par la presse, la télévision, Internet.

DUEF C1 + C2 (uniquement pour le 2nd semestre)

OBJECTIFS

- Approfondir la culture et le vocabulaire de l'entreprise.
- Améliorer la pratique orale et écrite du français économique.
- Être capable de lire, comprendre, résumer et analyser les documents liés au domaine.

CONTENU

- Propriété intellectuelle
 - dépôt de brevet
 - dépôt de marque, de logo, de nom
 - propriété littéraire et artistique
- Marketing
 - étude de marché (connaître l'environnement concurrentiel et les perspectives de développement d'un produit, son cycle de vie)
 - communication commerciale
 - la campagne publicitaire (le slogan)
 - les supports de communication
 - le parrainage
 - les relations publiques
- Éthique dans les affaires
 - financement de projets (mécénat)
 - dons
- Infractions économiques
 - la contrefaçon

ORGANISATION DU COURS

Des documents authentiques de la presse générale et spécialisée adaptés à la réalité socio-économique seront regroupés dans un fascicule. Lors des cours, les documents écrits pourront être complétés par des reportages vidéo, journaux télévisés, publicités...

ÉVALUATION

Un contrôle terminal (la 13^{ème} semaine). Les modalités vous seront précisées en début de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

Il vous est recommandé de vous tenir informé(e) de l'actualité par la presse, la télévision, Internet.

FRANÇAIS DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE - MME C. BUSKE
- 1H30 HEBDOMADAIRE

DUEF C1 (uniquement pour le 1^{er} semestre)

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

Maîtrise du lexique, de la syntaxe et de l'organisation du discours scientifique écrit et oral. Exploitation des acquis, perfectionnement. Organisation synthétique d'informations obtenues par des recherches personnelles sur le Web ou dans la presse, concernant les thèmes abordés. Ce travail d'approfondissement demandé systématiquement à chaque fin de séance donnera lieu à une activité d'expression orale à la séance suivante. Exposés

CONTENUS THÉMATIQUES

14 à 18 thèmes seront abordés dans l'année. **L'option peut donc se poursuivre uniquement sur un semestre (1er ou 2nd) ou sur une année complète.** Les contenus thématiques concernent les grandes questions actuelles liées à l'environnement, l'écologie, la santé, les innovations scientifiques...

ÉVALUATION

Contrôle terminal : la dernière semaine de chaque semestre

Exercices facultatifs permettant éventuellement de valoriser la note du contrôle terminal :

- ✓ exposés
- ✓ participation spontanée en classe

SUPPORTS

Polycopié « Français des sciences » de Christine Santodomingo (en vente à l'imprimerie) Documents distribués en classe ou à lire sur des sites web.

SOURCES D'INFORMATION ET LECTURES CONSEILLÉES

- ❖ *Encyclopædia Universalis*
- ❖ Divers sites Internet
- ❖ *La science au présent*
- ❖ *Ça m'intéresse*
- ❖ *Sciences & vie, Sciences & vie junior*
- ❖ *Sciences et avenir*
- ❖ *Alternatives économiques*
- ❖ Collection « Les Essentiels », Milan.

Et autres publications selon les thèmes abordés.

DUEF C1 + C2 (uniquement pour le 2nd semestre)

OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

- Maîtrise du lexique, de la syntaxe et de l'organisation du discours scientifique écrit et oral.
- Familiarisation avec les épreuves **du DALF C1** « Sciences de la vie et de la terre », option « Environnement ».
- Exploitation des acquis, perfectionnement.
- Organisation synthétique d'informations obtenues par des recherches personnelles sur le web ou dans la presse, concernant les thèmes abordés. Ce travail d'approfondissement demandé systématiquement à chaque fin de séance donnera lieu à une activité d'expression orale à la séance suivante.
- Exposés.

CONTENU

14 à 18 thèmes seront abordés dans l'année, à raison de 7 à 9 thèmes par semestre.

L'option peut donc être choisie uniquement sur un semestre (1^{er} ou 2nd) ou sur une année complète.

Les contenus thématiques concernent les grandes questions actuelles liées à l'environnement, l'écologie, la santé, les innovations scientifiques, ...

SUPPORTS

Documents distribués en classe ou à lire sur des sites web.

SOURCES D'INFORMATION ET LECTURES CONSEILLÉES

- ❖ *Encyclopædia Universalis*
- ❖ Divers sites Internet
- ❖ *La science au présent*
- ❖ *Ça m'intéresse*
- ❖ *Sciences & Vie ; Sciences & Vie junior*
- ❖ *Sciences & Avenir*
- ❖ *Alternatives Économique*
- ❖ Collection « Les Essentiels », Milan

...et autres publications selon les thèmes abordés.

ÉVALUATION pour chacun des deux semestres:

Contrôle terminal : (la 13^e semaine) : 1 devoir sur table /20 en temps limité (1h30).

Contrôle continu : Exercices facultatifs (exposés - devoirs libres) permettant éventuellement de valoriser la note du contrôle terminal.

Dossier de recherche à remettre obligatoirement avant la 10^{ème} semaine.

OBJECTIFS

Acquisition de connaissances générales en Histoire de l'Art, vocabulaire, esthétique, biographies d'artistes, sémiologie, contexte historique, etc.

CONTENU

<i>SEMESTRE 1</i>	<i>SEMESTRE 2</i>
Histoire de la peinture en France au XIX ^e siècle. De l'anticomanie à la naissance de la modernité. L'esthétique néo-classique : David, Ingres. Le Romantisme en peinture : Géricault, Delacroix. La peinture réaliste : Courbet, Manet. Monet et le groupe des Impressionnistes.	Aspects des esthétiques des Avant-gardes européennes. Arts Plastiques. 1905-1930 Le Cubisme. Le Futurisme italien. L'Expressionnisme. L'influence des Arts Primitifs. L'objet et le réel après-guerre : Pop Art et Nouveau Réalisme.

ÉVALUATION (à préciser en début de semestre)

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'Art au XX^e siècle - TASCHEN

Histoire de l'Art - Hachette Éducation

Histoire de l'Art - Époque contemporaine - Flammarion

SUPPORTS: Cours théoriques et études d'œuvres commentées, diapositives.

ÉVALUATION pour chacun des deux semestres

Contrôle terminal (la 13^e semaine) : 1 devoir sur table /20 en temps limité (1h30).

DUEF C1 (uniquement pour le 1^{er} semestre)

OBJECTIFS

ÉTUDE DU GENRE NARRATIF

- Un parcours littéraire en contexte, du XVII^{ème} siècle au XX^{ème} siècle.
- Méthodologie de la littérature :
 - Lecture et analyse de textes
 - Travail sur des groupements de textes issus de différentes époques littéraires, selon un ordre de séquences progressives afin de maîtriser un certain nombre d'outils de l'analyse littéraire.
- Production écrite : travaux d'écriture à partir des textes étudiés ; réalisation d'un commentaire de texte.

CONTENU - Planning indicatif des séquences:

Séquence d'introduction : Entrer en littérature

- 1) Séance 1 : Mise en contexte, travail à l'oral puis à l'écrit, à partir de l'incipit du scénario du film de Jean-Pierre Jeunet, *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, 2001.
- 2) Séance 2 : Analyse d'un incipit de roman, Gustave Flaubert, *L'Education sentimentale*, 1869.
- 3) Séance 3 : Réflexion sur l'écriture, « Pourquoi écrire ? » : Réponses d'écrivains (Jean-Marie Le Clézio, Samuel Beckett, Georges Simenon, etc...)

Séquence 1 : La construction du récit

Repérer et utiliser des notions de narratologie (narrateur, point de vue, rythme du récit, etc..)

À partir d'extrait d'œuvres d'Alexandre Dumas, Emile Zola, Guy de Maupassant.

Séquence 2 : Etude du genre de la nouvelle

1) La nouvelle réaliste

Support : *La Parure*, Guy de Maupassant

2) La nouvelle fantastique :

Supports : Villiers de l'Isle Adam, *Véra* ; Théophile Gautier, *Le Pied de la Momie*. (nouvelles intégrales) ; Guy de Maupassant, *La Chevelure*.

3) Rédaction d'une nouvelle fantastique par les étudiants à partir d'une grille d'écriture ou à partir d'une image

Séquence 3 : L'art de la description : portraits et autoportraits

1) Distinction entre discours narratif et discours descriptif

2) Analyse des composantes du portrait: La Bruyère, *Les Caractères* ; Saint-Simon, *Mémoires* ; Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions* ; Voltaire, *Candide* ; Marivaux, *Journaux*, Balzac, *La Cousine Bette* et *Le Père Goriot*, Alphonse de Lamartine, *Lectures pour tous* ;(etc.).

3) Autoportraits et autobiographie : Montaigne, *Les Essais* ; François René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe* ; Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions* ; Jean-Paul Sartre, *Les Mots*.

ÉVALUATION

Contrôle terminal : un devoir sur table / 20 (analyse d'un extrait d'œuvre étudiée pendant le semestre).

Une note d'exposé /20 pour l'oral (facultatif).

OBJECTIFS

La poésie par elle-même (XIX^e/XX^e)

- Production écrite : apprentissage du commentaire composé.
- Production orale : travail sur la diction à partir de poème

CONTENU

Étude de poèmes de Victor Hugo, Alphonse de Lamartine, Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud, Paul Verlaine, Francis Ponge.

Cette séquence nous amènera à nous interroger sur la fonction du poète au cours des siècles, ainsi que sur la fonction « méta-poétique » de la poésie, qui, au cours de l'évolution littéraire, devient objet de réflexion pour elle-même.

Œuvres supports : à se procurer et à lire.

Les Fleurs du mal, Charles Baudelaire.

Poésies, Arthur Rimbaud.

ÉVALUATION

Contrôle terminal : un devoir sur table / 20 (analyse d'un poème).

Une note d'exposé /20 pour l'oral (facultatif).

CONTACTS IEFE

Directeur des études :

Jacques DEKEISTER: Jacques.dekeister@univ-montp3.fr

Bureau : I 04

Responsable administrative :

Pascale ALVAREZ : pascale.alvarez@univ-montp3.fr

Bureau : I 06

Secrétariat : 04.67.14.21.01

iefe@univ-montp3.fr

Bureau : I 02

Centre d'examens DELF-DALF : 04.67.14.26.04

delfdalf@univ-montp3.fr ou coralie.de-castro@univ-montp3.fr

Bureau : I 01

Centre de documentation : 04.67.14.21.17

Salle I 101

Enseignants responsables de niveau

A1-A2 : Laure GIRAULT

Laure.girault@univ-montp3.fr

B1 : Monia BEN ARFA

Monia.agier@univ-montp3.fr

B2 : Luis GOMEZ

louis.gomez-pescie@univ-montp3.fr

C1 - C2 : Annick ASSO

annick.asso@univ-montp3.fr

Pour bien vivre ensemble à l'Institut d'Études Françaises pour Étrangers

Bienvenue à l'I.E.F.E. !

Ce document a pour but de vous apporter le maximum d'informations et de consignes qui vous serviront lors de votre séjour linguistique, tout au long du semestre, dans ces locaux qui sont désormais les vôtres et dans votre apprentissage jusqu'aux contrôles terminaux.

I - La vie à l'I.E.F.E.

Depuis sa création en 1948, notre Institut a toujours veillé à la qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers des cinq continents par une équipe qualifiée, dans des groupes de niveaux homogènes aux effectifs réduits. Une attention particulière est également portée à l'accueil qui vous est réservé afin de vous aider au quotidien dans votre cheminement et faciliter ainsi l'apprentissage de la langue française basé sur le « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues » (C.E.C.R.L.), publié en 2001 par le *Conseil de l'Europe*.

Les cours assurés par des spécialistes de Français Langue Etrangère, avec des outils appropriés à chaque niveau, se déroulent dans des salles de cours équipées de matériel vidéo, deux laboratoires (phonétique et multimédia). Vous disposez également d'un centre d'auto-apprentissage et d'un centre de documentation offrant une diversité de documents pédagogiques, journaux, magazines ainsi que des postes informatiques (Internet - messagerie).

Le statut étudiant au sein de l'Université Montpellier 3 vous permet également de bénéficier de nombreux avantages : accès libre, gratuit et illimité à Internet par Wifi, bibliothèque, restaurant, cafétéria, maison des étudiants, pratique de sports multiples dans des complexes de qualité...

L'I.E.F.E. met à votre disposition un « espace rencontres » où vous pourrez vous détendre, partager une boisson, un repas, le reste du bâtiment étant réservé au seul fonctionnement du centre dans le respect des obligations morales et légales. Vous comprendrez aisément que pour éviter d'éventuelles dégradations, toute boisson autre que l'eau et toute nourriture sont interdites partout ailleurs dans le bâtiment.

Chacun respectera le travail de l'équipe d'entretien. Le maintien de la propreté, de l'hygiène dans tous les lieux de vie communs est essentiel pour le but recherché par tous : le bien vivre ensemble.

Notre établissement, symbole même de la diversité, est un lieu d'échanges et de rencontres qui permet de vivre ensemble dans la convivialité, la tolérance, le respect de chacun dans sa différence en privilégiant la politesse, l'écoute de tous, la solidarité envers toute personne qui pourrait avoir des problèmes divers (intégration culturelle, adaptation, apprentissage...). Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec l'un de vos professeurs pour évoquer avec lui les difficultés éventuelles et les projets susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'Institut.

L'équipe enseignante et administrative, très attachée au respect de la charte de la laïcité dans les services publics souhaite qu'elle soit appliquée par tous.

Afin que vos cours ne soient pas perturbés par le bruit, il vous est recommandé de ne pas parler devant les salles de cours. Pour ne pas gêner vos camarades dans leurs études et les professeurs dans leur enseignement, vous éteindrez en salles de cours téléphones portables, MP3, enregistreurs... Vos ordinateurs portables pourront être utilisés en classe seulement pour la prise de notes, la présentation d'exposés oraux ou pour la rédaction d'un devoir avec autorisation de l'enseignant.

Vous prendrez soin du matériel mis à votre disposition dans le centre de documentation, dans les laboratoires de phonétique et multimédia qui ne sont pas en accès libre.

Au centre de documentation, vous pouvez utiliser quand vous le souhaitez les ordinateurs en libre accès. L'usage Internet à but universitaire est libre dans la limite du respect des autres et des possibilités légales.

Si vous avez une remarque, une suggestion ou une réclamation à nous adresser concernant les locaux ou, de manière plus générale, votre vie quotidienne à l'IEFE, n'hésitez pas à nous le faire savoir (accueil, mèl, rendez-vous avec la direction).

II - L'enseignement

Pour assurer la qualité de votre apprentissage en immersion dans la culture et la langue françaises, une présence et un travail réguliers vous sont demandés.

En classe, dans votre intérêt, vous vous adresserez en français aux étudiants et aux enseignants.

Par respect du groupe et pour le bon déroulement du cours, la ponctualité de chacun est obligatoire. À chaque début de cours, l'enseignant fait l'appel des étudiants. Les absences répétées sont communiquées à l'équipe enseignante et à l'administration. Vous préviendrez le professeur (et/ou le secrétariat) en cas d'absence qui devra être justifiée : raison médicale (certificat médical), démarches en Préfecture...

L'assiduité et la participation seront prises en compte dans le contrôle continu.

Un travail régulier à la maison s'avère essentiel à votre apprentissage. Il sert à renforcer et à mémoriser les enseignements vus en classe et vous garantissent une progression certaine tout au long du semestre. Vos enseignants vous donneront régulièrement des devoirs que vous rendrez aux dates fixées. Ils seront corrigés mais non notés.

À tous les niveaux, deux ou trois tests de contrôle continu par compétence et un contrôle terminal sont prévus. Aucun contrôle de rattrapage n'est autorisé. Vos professeurs vous rappelleront les consignes à respecter pour le bon déroulement de ces contrôles.

Notre équipe vous souhaite de vivre ensemble une expérience enrichissante.

